

Défis... chances à saisir... en ordre de bataille... innovations... synergies... effort collectif... stratégies... ambition... engagement... : ces quelques mots ou expressions cueillis au fil des articles de cet Annuaire 2004 brossent le portrait d'une UER confiante, fière de ses actions et bien décidée à se faire entendre dans le tumulte de l'audiovisuel européen.

Elle l'a fait en 2003, elle le fait en 2004.

Les occasions seront nombreuses lors de cette année historique pour l'Union, puisqu'en 1954 naissait, à Montreux, lors de la Fête des narcisses, l'Eurovision, qui fête donc ses cinquante ans.

L'UER et l'Eurovision sauront réagir aux soubresauts d'une actualité de plus en plus chaude et, dans un registre moins tragique, sauront donner, grâce aux Membres, les moments d'émotion et de détente qu'on espère vivre lors de l'Euro 2004 et des jeux Olympiques d'Athènes.

Cet Annuaire ouvre ses colonnes pour la première fois à Jean Réveillon, secrétaire général de l'UER depuis février 2004, aux directeurs des divers départements et à ceux qui travaillent à leurs côtés.

Bonne lecture.

*Patrick Jaquin
Rédacteur en chef*

Rédacteur en chef : Patrick Jaquin
+41 (0)22 717 2033
jaquin@ebu.ch
Assistante : Françoise Davies
Mise en pages : Philippe Juttens

Imprimé en France, Cironov, Paris

Published in English as EBU Yearbook 2004.

L'Annuaire UER est disponible sur le site Web : www.ebu.ch, sous la rubrique "publications".

La reproduction des articles est autorisée si mention de la source.

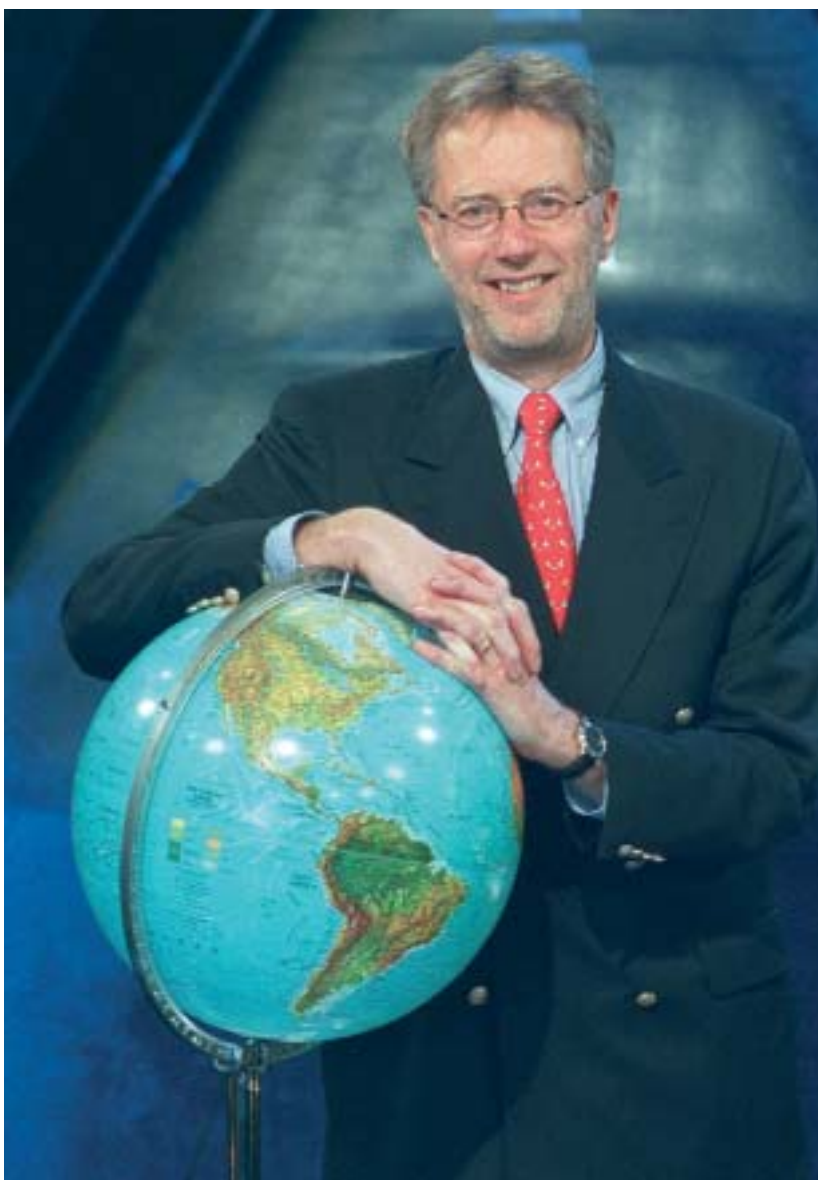
© Union européenne de radio-télévision 2004

Une période de défis <i>Arne Wessberg, président</i>	2
Engagement <i>Jean Réveillon, secrétaire général</i>	6
Télévision : en ordre de bataille <i>Bjørn Erichsen, directeur du département télévision</i>	10
Radio : la diversité <i>Raina Konstantinova, directrice du département radio</i>	15
Changement <i>Stefan Kürten, directeur des opérations</i>	18
Les transmissions en chiffres	23
Statuts 2003 <i>Werner Rumphorst, directeur des affaires juridiques et publiques</i>	26
Politique juridique <i>Michael Wagner, responsable des affaires juridiques</i>	27
Effort collectif <i>Jacques Briquemont, responsable des affaires publiques</i>	30
Stratégie	32
Normes : qui en a besoin ? <i>Philip Laven, directeur du département technique</i>	33
Trésorerie : nouvelle politique <i>Julian Ekiert, chief financial officer</i>	38
Mosaïque <i>Michel Poncet, responsable des ressources humaines</i>	40
Les sites Internet des Membres	42
Le conseil d'administration, les unions sœurs, les adresses	46

Période

Arne Wessberg

Président de l'UER. Directeur général de YLE



Au moment où l'Europe doit faire face à de nouveaux défis et saisir les chances qu'offre l'entrée de dix nouveaux États membres dans l'Union européenne, l'UER tire fierté du rôle pionnier qu'elle a joué il y a un peu plus d'une décennie en comblant le fossé qui séparait alors les deux Europe.

Avec la fusion de l'UER et de l'OIRT, son homologue d'Europe de l'Est, l'UER s'ouvrait en 1993 aux pays d'Europe centrale et orientale, devant de plus de 10 ans la politique officielle de l'Union européenne en réalisant, déjà, l'élargissement.

La radiodiffusion de service public est indispensable à l'émergence et à la préservation d'une vie et d'une identité culturelles européennes; à cet égard, l'UER a un rôle central à jouer dans l'évolution de l'audiovisuel public en Europe et au-delà des frontières de celle-ci.

Par leur créativité, leur expérience et l'apport de programmes de qualité, les nouveaux Membres ont contribué de manière très significative à une UER élargie. La fusion des deux organisations a apporté des avantages substantiels à tous les Membres : au cours de la seule année 2003, les Membres ont échangé sur le réseau

de défis

Eurovision plus de 37 000 sujets d'actualité, dont 5 500 dans le domaine des sports.

En rejoignant l'UER, les Membres de l'ex-OIRT ont pu participer à l'acquisition conjointe des droits de diffusion de grands événements sportifs internationaux, offrant ainsi à leurs téléspectateurs un choix de programmes plus vaste.

En outre, l'ambitieux plan de coproduction des télévisions européennes, lancé par le département télévision de l'UER, fondé sur l'échange, le cofinancement et la production conjointe, a d'ores et déjà accru l'offre de programmes pour tous les Membres anciens et nouveaux, tout en intensifiant la circulation des produits culturels en Europe.

Alors que l'Europe traverse une période de défis, avec cet élargissement le monde assiste à l'avènement de la société de l'information, une évolution que l'UER salue et à laquelle elle prend une part active.

En décembre 2003, l'UER, de concert avec les Nations unies et les autorités suisses, a joué un rôle important dans l'organisation du Forum mondial des médias électroniques.

Plus de 600 participants représentant quelque 400 organisations et plus de 100 pays ont pris part à cet événement, à Genève, en liaison avec le Sommet mondial de la société de l'information.

À cette occasion, au nom des unions mondiales de radiodiffuseurs, l'UER a remis la Déclaration des radiodiffuseurs au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Cette déclaration souligne un certain nombre de principes et d'objectifs qui, selon les unions, doivent permettre à tous les citoyens du monde de s'intégrer à la société de l'information de demain et d'en bénéficier.

La Déclaration affirme, entre autres, que les technologies de la communication doivent véhiculer de l'information et des contenus et ne sont pas une fin en soi ; elle rappelle également que la liberté d'expression et celle des médias, ainsi que la diversité culturelle, doivent être respectées et encouragées et souligne le rôle central joué par la télévision quant au maintien de la cohésion sociale et du développement de la société dans un monde numérique.

Outre la Déclaration, la qualité des débats lors du Forum et le très large écho que ceux-ci ont rencontré dans de nombreux médias internationaux

ont représenté une importante contribution au débat plus large sur l'avenir de la société de l'information.

L'UER est également intervenue de manière significative dans le débat mondial en cours sur la couverture de l'actualité à la télévision, avec la deuxième édition de NewsXchange, conférence sans but lucratif organisée avec le soutien de l'UER et des 70 membres des échanges d'actualités Eurovision.

Réunissant quelque 340 participants – responsables de l'info radio et télévision, experts en matière de sécurité des journalistes sur le terrain et professionnels des médias – autour du thème brûlant de la couverture médiatique de la guerre en Irak, NewsXchange a permis également de prendre connaissance des dernières innovations technologiques au service du reportage et de mesurer les risques auxquels sont confrontés les journalistes dans des situations de conflit et d'après-conflit.

Loin de se reposer sur ses lauriers, l'UER s'est d'ores et déjà plongée dans la réalisation de ses nombreux projets pour 2004. Le département Eurovision opérations est sur le point de célébrer son 50^e anniversaire.

L'Eurovision assure plus de 100 000 transmissions par an, dont 15 000

heures d'émissions sportives et culturelles, et permet l'échange de 30 000 sujets d'actualité. Le réseau dispose actuellement d'une cinquantaine de canaux numériques sur cinq satellites ; un réseau de fibre optique trans-atlantique et paneuropéen est en train d'être installé pour mieux répondre aux demandes des utilisateurs. Plus de 300 chaînes de télévision sont désormais équipées pour la réception directe des services Eurovision.

Cette année encore, avec les jeux Olympiques d'Athènes et le Championnat d'Europe de football 2004, le département Eurovision opérations sera particulièrement sollicité dans le domaine sportif. Quant à la couverture de l'actualité, elle sera, comme d'habitude, imprévisible. Dans le secteur des variétés, la 49^e édition du concours Eurovision de la chanson, avec un record de participation : 36 pays, s'est dotée d'un nouveau format, avec, en une semaine, un tour de qualification et une finale, qui seront diffusés en

direct d'Istanbul sur le réseau numérique Eurovision.

Dans le sillage de son aîné, le concours Eurovision de la chanson junior s'est tenu pour la première fois à Copenhague, au Danemark, en novembre 2003.

Avec l'accélération de la numérisation en Europe, plusieurs départements de l'UER sont aujourd'hui à l'avant-garde de la révolution numérique. Les départements technique, radio et télévision, en particulier, travaillent à un grand nombre de projets, dont le DAB/DRM (radio numérique) et le DVB (télévision), à de nouveaux formats et au développement et à la mise en œuvre de normes permettant l'échange de produits et de services d'une plate-forme à l'autre.

Le département des affaires juridiques et publiques est engagé dans la réaffirmation de la position de l'UER et de ses Membres dans de nombreux domaines tels que les droits sportifs, les droits d'auteur et

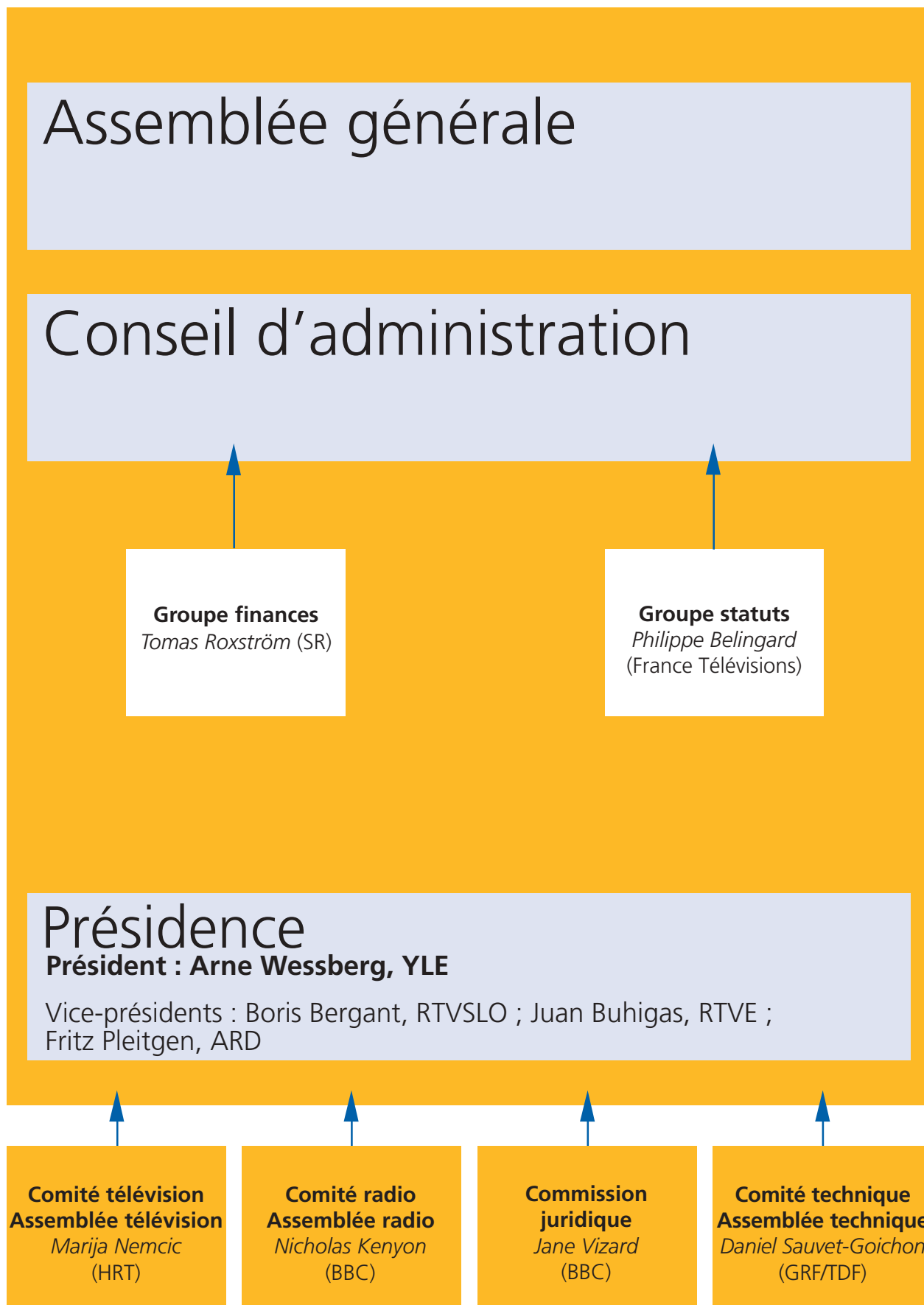
droits voisins, ainsi que la diversité culturelle et la libéralisation du commerce dans le cadre de l'AGCS (Accord général sur le commerce et les services). Par son bureau de Bruxelles, la division des affaires publiques assure entre autres la promotion et la défense des intérêts des Membres dans leurs relations avec les institutions européennes.

Un aspect moins connu des activités, mais tout aussi important, est représenté par l'unité UER formation internationale, qui a lancé plusieurs nouveaux programmes et étend constamment le champ de ses activités.

La vaste et diverse gamme des activités de l'Union, ses réussites au cours de l'année écoulée et sa participation à de nombreuses opérations à court et à long terme démontrent, si besoin était, qu'elle est plus dynamique et vivante que jamais ; l'UER continuera de mettre toutes ses énergies au service des intérêts de ses Membres, demain comme aujourd'hui.



Organes directeurs



Engag

Jean Réveillon
Secrétaire général



La légitimité sociale de la radio-télévision de service public repose sur un double constat.

L'accélération irréversible de la concentration du secteur commercial de la radio-télévision favorise l'internationalisation de l'offre audiovisuelle, d'une part, et, d'autre part, confronté à cette concurrence croissante, le service public de la radio-télévision est, en Europe, garant du *pluralisme*, de la *diversité culturelle*, de la *cohésion sociale*.

Union des radiodiffuseurs de service public, l'UER a pour légitimité de renforcer l'offre concurrentielle de ses Membres dans une dynamique solidaire favorisant le partage d'expérience.

Le secrétaire général de l'UER doit principalement valoriser et soutenir la radio-télévision de service public et offrir aux Membres des programmes et des services de qualité adaptés à leurs attentes spécifiques.

Volonté

Secrétaire général au service de tous les membres de l'Union, j'entends adapter à leurs diversités l'offre de services et de programmes de l'UER, dans un objectif de cohérence sociale, en renforçant la solidarité entre les Membres.

ement

Les news : la circulation et l'échange des sujets d'information contribuent à l'indispensable ouverture sur le monde nécessaire à la compréhension entre les peuples et les cultures. Ce service essentiel doit s'adapter à un contexte opérationnel soumis à deux pressions : la concurrence croissante et l'évolution technologique accélérée.

Le sport : la cohérence des méthodes et procédures d'acquisition de droits sportifs doit être une priorité de l'UER afin de garantir à ses Membres l'accès aux grands événements sportifs.

Les programmes et services : production, circulation et échanges de programmes entre les Membres soutiennent une production audiovisuelle de qualité, seul barrage à l'internationalisation de la programmation au détriment des cultures européennes. La satisfaction de cet objectif passe par la stimulation et le renforcement des collaborations opérationnelles entre les Membres, notamment dans les secteurs des programmes radio et télévision, de la formation professionnelle, de la réflexion prospective, juridique, technique et économique.

Engagement

Il faut mettre en place une stratégie de communication proactive et des

moyens propres à renforcer la communication institutionnelle.

La radio-télévision de service public, spécificité européenne qui ne peut se satisfaire des seules lois du marché, a besoin de cadres institutionnels nationaux et communautaires adaptés; c'est pourquoi il faut en priorité développer les politiques et stratégies de communication propres à assurer la valorisation et la défense des spécificités de la radio-télévision de service public auprès des pouvoirs publics et des institutions nationales communautaires et internationales, proposer aux instances de l'UER des stratégies de relais de cette communication auprès des leaders d'opinion, du grand public, afin de valoriser non pas tant l'UER que le service public de la radio-télévision, favoriser la communication interne et faciliter la circulation de l'information.

Transparence

L'obligation de résultat se fera par la transparence. Cette obligation, pour l'UER, ne peut s'apprécier à la seule aune du profit et des marges, nécessaires au développement des activités, mais au regard de l'optimisation des ressources affectées aux prestations de qualité rendues aux Membres.

Pour satisfaire à cette transparence, il faut :

- encourager les Membres à s'impliquer dans la réflexion et la définition des priorités et stratégies de l'Union,
- inciter les Membres à participer activement aux travaux des instances de l'Union :
 - instances de direction compétentes pour débattre et arrêter les priorités et stratégies ;
 - instances spécialisées par secteur d'activité participant de la concertation entre Membres et services permanents en vue de la concrétisation des priorités et stratégies.
- mettre en place des outils de suivi des activités des services permanents, des instances de l'Union et des relations avec les Membres.

Une certitude

La télévision numérique est une priorité pour la télévision de service public. L'abandon de l'analogique est programmé. La télévision numérique, notamment la TNT, va s'imposer, sauf à inscrire l'avenir de la télévision dans les limites des diffusions par câble et satellite.

Ce numérique est un défi pour l'UER. La mutation vers le numérique ignore les frontières et impose la cohérence des cadres normatifs, réglementaires et économiques. Dans la zone européenne, l'UER se doit :

- de faciliter en permanence l'échange d'informations et d'expérience entre ses Membres sur l'évolution numérique de chacun,
- d'apporter un soutien à ses Membres afin de satisfaire aux nécessaires conditions de :
 - normalisation, adoption de standards ouverts permettant l'interopérabilité des services ;
 - réglementation, harmonisation des cadres juridiques nationaux et communautaires du secteur audiovisuel ;
 - financement, progression et pérennité des ressources des chaînes de service public.

Une urgence

L'exemption Eurovision sport : secrétaire général, j'y consacre toute mon énergie, pour convaincre la Commission et les politiques de l'absolue nécessité de trouver une décision positive dans ce domaine.

En contrepartie, les Membres de l'UER feront les efforts nécessaires en matière de sous-licences. Il importe en effet de préserver la couverture générale du sport par la télévision de libre accès, sinon la pay-TV s'imposera sur les plus grands événements, les autres sports disparaissant progressivement des écrans.

Projet pour les services permanents

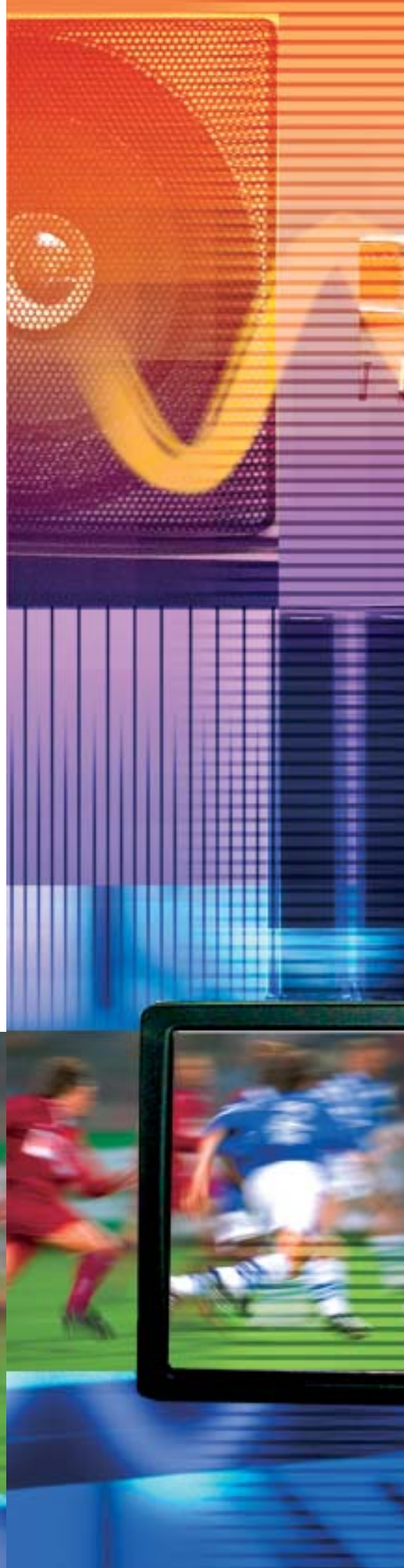
- Renforcer la cohérence des équipes de management.
- Instaurer l'esprit d'équipe, la confiance et la transparence.
- Constituer une équipe de direction homogène avec pour principal objectif l'optimisation des services rendus aux Membres.

- Diriger les services permanents dans un esprit participatif.
- Associer l'équipe de direction et les services aux nécessaires adaptations des structures et procédures des services permanents imposées par les évolutions en cours et à venir du secteur de la radio-télévision.

La solidarité par la confiance

Il est nécessaire, pour tenir compte des importantes disparités des Membres, de développer les échanges de programmes et les services autour de trois principes essentiels : solidarité, transparence et confiance.

- Développer des projets solidaires adaptés aux attentes des radiodiffuseurs de service public, qui ne sont pas celles dictées par la loi du marché, par nature égoïste.
- Assurer la transparence afin que chacun appréhende au mieux chaque projet au regard de ses spécificités.
- Établir la confiance indispensable à tout échange, autour de projets valorisant l'expérience et le savoir-faire de chacun.





WinFast TV 2000 XP

Leadtek

- MPEG
- PAL I
- PAL DK
- PAL BG

- PAL MI
- SECAM BG
- SECAM DK
- SECAM MI



Télévision

Bjørn Erichsen
Directeur du département télévision

en ordre de bataille



2003 – une année marquée par les réussites, les luttes et le changement.

Une importante bataille fait rage actuellement dans le domaine de la télévision en Europe. En jeu, l'attention des téléspectateurs européens et 290 milliards d'heures d'audience.

Aujourd'hui, en Europe, le téléspectateur se partage entre chaînes privées et publiques, les premières, représentant 64% de l'audience, ne laissant donc que 36% du marché aux diffuseurs du service public.

Une telle concurrence a malgré tout été salutaire aux télévisions publiques. Des chaînes vieux jeu, aux structures patriarcales et élitistes, ont été forcées de se moderniser radicalement. Obli-

gées de reconnaître que la télévision doit éduquer, divertir et éclairer en véhiculant du sens, elles ont aussi dû séduire et créer chez le spectateur le désir de regarder.

Le problème ne provient donc pas de la concurrence ; au contraire, celle-ci constitue un élément de réponse. Le vrai problème est que les chaînes privées ne se contentent plus de leurs 64% de parts de marché ; elles veulent occuper tout le terrain.

Pourquoi ? Parce que d'énormes sommes sont en jeu. Le calcul est vite fait : les 71 chaînes de service public des 52 pays membres de l'UER touchent quotidiennement jusqu'à 640 millions de téléspectateurs. En moyenne, ceux-ci sont derrière leur poste trois heures et demie par jour, 365 jours par an, ce qui équivaut à environ 820 milliards d'heures de consommation télévisuelle par an pour l'Europe, dont 290 milliards d'heures pour les chaînes du service public. Après le sommeil et le travail, c'est à regarder la télévision, sinon à écouter la radio, que les Européens consacrent le plus de temps !

N'oublions pas que les diffuseurs nationaux du service public doivent avant tout s'acquitter d'un devoir démocratique : se mettre au service de la population tout entière avec

impartialité, en dignes représentants des langues et de l'histoire nationales, afin de rapporter les faits de la vie politique, sociale et culturelle. Nos Membres diffusent tous une programmation très diversifiée, dans les domaines de l'éducation, de la culture, du divertissement, des programmes destinés aux minorités, etc.

Les diffuseurs du service public européen doivent donc se livrer à une bataille culturelle, politique et économique avec, pour enjeu, les 100 milliards d'heures que nous consacrons chaque année à la télévision. La mission du département télévision est d'aider les Membres de l'Union à relever ce défi et aller de l'avant.

L'année 2003 s'est révélée très fructueuse pour le département, dont la production s'est accrue de 50% par rapport à 2002. Si la période n'a pas toujours été facile pour le département, elle a été passionnante.

Les cinq unités : concours de la chanson, coproductions, nouveaux médias, événements en direct et collections, mettent au point, organisent et coordonnent plus de 70 projets au nom des Membres.

Le département s'apprête également à célébrer le 6 juin 2004 le 50^e anniversaire de l'Eurovision. En effet, c'est

le 6 juin 1954 qu'a eu lieu la première émission Eurovision, présentant la Fête des narcisses de Montreux. Dix-sept autres programmes, élaborés par le comité des programmes de l'UER, ont été ensuite retransmis au cours de la première saison d'échanges.

Temps forts 2003 :

- la signature de deux contrats de plusieurs millions d'euros avec deux grandes sociétés de télécommunications européennes, qui marque l'entrée de l'UER dans l'univers de la télévision interactive,
- la modernisation de programmes traditionnels comme le concours Eurovision de la chanson et la création en parallèle d'un nouveau programme dérivé, le concours Eurovision junior,
- l'expérience de la complexité de nouveaux domaines d'activité tels que les nouveaux médias et les variétés en direct de type commercial,
- le resserrement des liens avec les Membres de pays tels que l'Albanie, Israël, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Maroc et la Serbie-et-Monte-

negro, tout en continuant à cultiver les excellentes relations de travail qui existent avec les autres Membres.

Les concours Eurovision de la chanson

Un nouveau format, comprenant deux programmes (la demi-finale et la finale), retransmis en direct dans la même semaine, un nouveau logo, un système de télévote centralisé ainsi qu'un site Internet permanent (www.eurovision.tv) ont été conçus en vue de renouveler l'image de marque du concours. Diffusée par les télévisions hertziennes en *prime time* et en direct depuis 1956, c'est l'une des premières émissions de télévision véritablement européennes.

Un chiffre record pour l'édition 2004 : 36 pays pour le concours, organisé à Istanbul par la TRT les 12 et 15 mai.

Le concours de la chanson Eurovision junior, lancé avec succès en 2003, en direct de Copenhague, par la DR, organisatrice et hôte, a vu la participation de 16 pays. Le concours s'adresse aux 8-15-ans, auteurs de leurs propres chansons. Le concours a son propre logo et son site, www.junioreurovision.tv.

Le prochain concours de la chanson Eurovision junior se tiendra à Manchester, Royaume-Uni, le 20 novembre 2004, car, contrairement à ce qui se passe pour le concours des adultes, le pays gagnant ne devient pas automatiquement l'organisateur de l'édition suivante. Le pays suivant est sélectionné d'avance parmi ceux qui participent et souhaitent accueillir le concours.



EUROVISION

SONG CONTEST

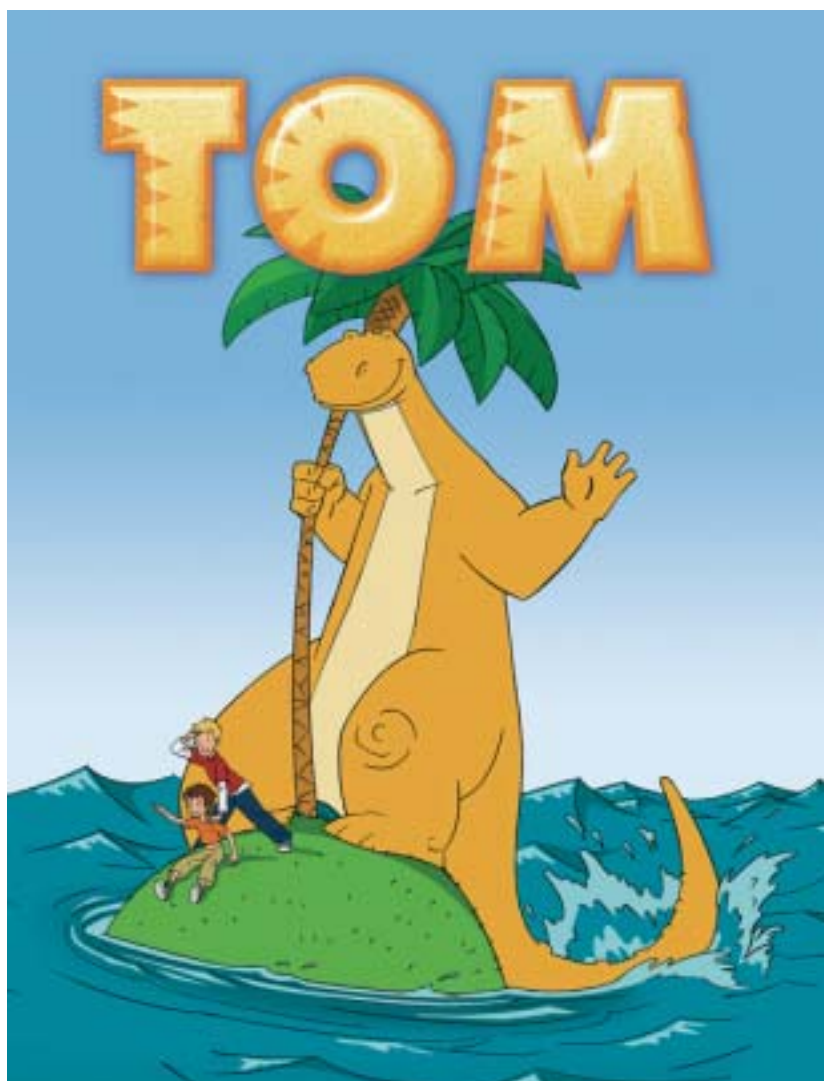
ISTANBUL 2004

Coproductions

Tom, la nouvelle série animée de l'UER pour les enfants, comporte 26 épisodes télévisés de 26 minutes et 52 "webisodes" d'une minute et demie. Tom, le meilleur ami des enfants, est un personnage plus grand que nature : c'est un aimable dinosaure au grand cœur, venu d'une terre lointaine et qui essaie de retrouver le chemin de sa maison. Création originale de l'illustrateur Daniel Torres, *Tom* est désormais une grande coproduction européenne réunissant l'UER et les sociétés Cromosoma et Norma Editorial, cofinancée par plusieurs Membres de l'UER – BBC, France 2/France 3, ORF, RAI, RTBF, TSR/TSI, TVE, VRT et ZDF – dont bon nombre ont déjà commencé à diffuser la série.

Panorama Europe est le premier jeu télévisé interactif européen. Pour l'occasion, une grande plate-forme de télé-réponse sera mise au point et la coordination en sera assurée par l'UER. *Panorama Europe* est composé d'une série de 60 vignettes de vues aériennes, filmées en haute définition et montrant les plus beaux sites des 25 pays membres de l'Union européenne. La diffusion en est prévue dès septembre 2004.

JIBS, plate-forme de commerce électronique interentreprises permettant des transactions de bout en bout, propose aux chaînes éducatives d'acquies des courts métrages à usage pédagogique. Les clips achetés en ligne sont livrés à l'acquéreur *via* satellite, en qualité de diffusion. Une étape post-production permet de les adapter ensuite au marché national. Ce projet, sous l'égide de l'UER et soutenu par la Commission européenne, regroupe des partenaires tels que France 5, YLE, RAI, TeleacNOT, SWR, NHK, CNDP et BFI. Son principal atout : la rationalisation et l'accélération du processus d'acquisition des courts métrages, ce qui permet aux diffuseurs de gagner du temps et de réaliser de substantielles économies.



Nouveaux médias

SportzArena est la première grande coproduction entreprise par l'UER dans le domaine des nouveaux médias. La société de production danoise Subsilo a été choisie pour développer le jeu, qui se déroule sur quatre terrains à la fois et présente de nombreux aspects ludiques et accrocheurs.

Les joueurs revêtent l'identité d'un personnage et s'engagent dans un jeu international qui rassemble potentiellement des enfants de nombreux pays. Un moteur interactif simple actionné par icônes offre un espace d'échange où les enfants peuvent se rencontrer virtuellement tout en étant à l'abri des intrus. Le jeu pourra être encore étendu à l'avenir, avec l'adjonction de nouveaux terrains. Le jeu se joue en direct sur le site www.sportzarena.com.

Online Pitching Sessions : le succès était au rendez-vous des premières sessions de septembre 2004, avec 25 Membres proposant et défendant 30

projets. La prochaine session est prévue pour février 2004, le but étant de mettre sur pied un grand nombre de coproductions et d'intensifier la coopération entre Membres dans le domaine des nouveaux médias. Les Membres peuvent proposer à d'autres Membres des applications, des outils, des jeux ou tout autre matériel créé pour leurs sites Internet, le but étant de réaliser des ventes, mais également des échanges entre Membres.

Événements en direct

Pour souhaiter la bienvenue aux 10 nouveaux pays membres, les 15 États de l'Union européenne ont organisé une nuit de fête et de rassemblement, l'événement "Élargissement de l'Europe", diffusé en direct de Berlin et de Varsovie : des groupes internationaux comme l'Orchestre des jeunes de l'Europe s'y sont produits et les diffuseurs des nouveaux États membres ont chacun présenté des vidéoclips sur leur pays. Point culminant de la manifestation : en direct de Malte, un impressionnant

spectacle pyrotechnique créé par Gert Hof, artiste de renommée internationale, et mis en musique par Roger Waters, des Pink Floyd. Le programme a été repris par plus de 30 télévisions.

Eurovision des jeunes danseurs et *Eurovision des jeunes musiciens*, compétitions en direct permettant de révéler les nouveaux talents européens dans ces domaines, se tiennent tous les ans en alternance et constituent le cœur des projets du groupe d'experts UER musique et danse.

À l'occasion du concours *Jeunes Danseurs 2003*, organisé à Amsterdam par la NOS, un nouveau logo a été dévoilé, ainsi qu'un format renouvelé comportant deux récompenses : un prix de danse classique et un autre pour la danse moderne/contemporaine : 17 chaînes nationales sur les 26 télévisions retransmettant le concours en direct avaient envoyé de jeunes danseurs pour prendre part à la compétition, qui s'étend sur une semaine.





Quant aux *Jeunes Musiciens 2004*, c'est la SRG SSR idée suisse (Schweizer Fernsehen DRS) qui en a été l'hôte et l'organisateur. Les jeunes talents de 17 pays se sont mesurés les uns aux autres pendant une semaine de compétition, retransmise en direct de Lucerne le 27 mai.

Collections

Changes, une série UER de documentaires pour jeune public, a battu un véritable record de participation des télévisions membres en 2004. Vingt et un diffuseurs produiront chacun un documentaire original de qualité destiné aux 10-12-ans, dans lequel un enfant racontera, avec ses propres mots, l'histoire de sa vie. S'ajoutant aux participants des années passées, 4 nouveaux pays ont pris part cette année pour la première fois au

projet : Bulgarie, Serbie-et-Montenegro, Israël et Islande.

People on the Move est une nouvelle série/collection de programmes UER sur l'immigration dans les sociétés modernes. Chaque épisode de trente minutes produit par un organisme fera le portrait de deux immigrés d'origine identique, mais dont les destins divergent (première/deuxième génération, intégration réussie ou difficile), et illustrera le contexte de leur arrivée et la rencontre avec le pays hôte. L'idée de la série a été présentée au groupe d'experts éducation en septembre 2003. Après une période d'étude financée par le fonds de développement télévision, neuf coproducteurs ont adhéré au projet à ce jour : DR, NRK, UR, RTP, TVP, SWF/WDR, TSI, RTM et YLE ; d'autres Membres devraient les

rejoindre. La série deviendra ainsi un patchwork de récits d'immigration qui, ensemble, nous rappelleront que nous venons tous d'ailleurs.

Midnight Circus est un ensemble de séquences de divertissement festives et de grande qualité ; il s'agit d'une collection très éclectique de spectacles de variétés, la plupart en direct et en public, dans des cadres exceptionnels et destinés à s'intégrer aux grilles de programmes des fêtes de fin d'année.

Les 29 pays participants en 2003 et 2004 ont créé au total 160 minutes de programmes originaux. *Midnight Circus* fonctionne sur le principe selon lequel une seule contribution donne accès à tout le matériel ; ainsi, chaque télévision participante fournira au moins une séquence et disposera donc de tous les épisodes de la collection.

Radio

Raïna Konstantinova
Directrice du département radio

La diversité



2003, pour la radio à l'UER, a été l'année de la diversité et, pour le secteur de la radio en général, une année riche en événements marquants.

Durant l'atelier «La radio face aux défis du futur» organisé par l'UER et l'AER dans le cadre du Forum mondial des médias électroniques à Genève, en décembre 2003, Jean-Marie Etter, le président de la fondation suisse Hironnelle*, a raconté une anecdote révélatrice. Au cours d'une mission en Afrique pour porter secours à la population, victime d'une terrible catastrophe, les réfugiés disaient aux membres de l'équipe : «Ne nous donnez pas de nourriture, donnez-nous plutôt des postes transistors. Nous trouverons bien de quoi manger en chemin. Par contre, la radio nous aidera à prendre

les bonnes décisions et à sauver nos vies.»

Voilà peut-être le plus beau compliment jamais fait à la radio au cours de ses cent neuf années d'existence au service de l'humanité. La radio est LE média par excellence dans la majeure partie du monde : tel est le constat maintes fois entendu dans les discussions du Forum mondial des médias électroniques.

La radio n'a jamais été aussi interactive, aussi diversifiée et aussi omniprésente qu'en 2003. À l'heure des restrictions budgétaires, de la concurrence impitoyable, des fusions dans le secteur des médias et des échecs retentissants, l'audience de la radio n'a cessé de se développer. La radio prouve qu'elle a les moyens de se réinventer et de s'imposer sur des plates-formes très variées, exerçant, du même coup, un intérêt accru auprès des jeunes auditeurs.

Néanmoins nous avons eu, aussi, à tirer les leçons amères des pressions politiques et financières exercées sur un certain nombre de radiodiffuseurs.

Le secteur de la radio à l'UER a connu une vague d'évolutions techniques très attendues :

- le décollage très net de la radio

numérique DAB en Grande-Bretagne, au Danemark, en Suisse, en Belgique et aux Pays-Bas ;

- la normalisation du DRM change la donne pour les radiodiffuseurs internationaux ;
- le multimédia devient un outil incontournable pour les radiodiffuseurs et leur permet d'élargir leur offre et de diversifier la gamme des programmes proposés aux jeunes ;
- le rôle des chaînes à vocation culturelle et musicale a été réaffirmé avec force lors de la «Journée radio des cultures européennes», événement sans précédent auquel ont participé quatre-vingt-quatorze radios de service public ;
- les échanges de programmes par l'intermédiaire du réseau Euro-radio s'intensifient, sous le sceau de la qualité.

Enfin, la radio à l'UER a su démontrer son imagination, sa capacité d'action et son aptitude à jeter des ponts entre les pays du continent européen, comme en témoignent :

- le débat professionnel sur le thème «La culture à la radio», dans le cadre de l'assemblée radio à Francfort ;
- la rencontre RNE à Valence, où les radiodiffuseurs européens ont

réfléchi sur le thème «Redéfinir la radio de service public: contenus et formats du futur» ;

- la «Journée radio mondiale» en Russie, pendant laquelle dix-huit programmes fournis par des radios Membres de l'UER ont été diffusés dans tout le pays sur les fréquences de Radio Mayak, en réponse aux demandes formulées par les auditeurs sur Internet ;
- la «Journée radio des cultures européennes», qui s'est conclue

brillamment par le concert de la finale du concours Euroradio de chant choral Let the Peoples Sing, à Londres ;

- la discussion approfondie sur le thème «La radio face aux défis du futur» lors du Forum mondial des médias électroniques, avec la participation de seize intervenants de premier plan ;
- et le débat très clair analysant, lors de l'assemblée radio, à Londres, les liens entre la politique et la radio.

CONCERTS (tous genres confondus)

Concerts offerts : 2 203
 Concerts commandés : 22 289
 Transmissions satellite : 2 300

SPORTS

125 offres aux Membres

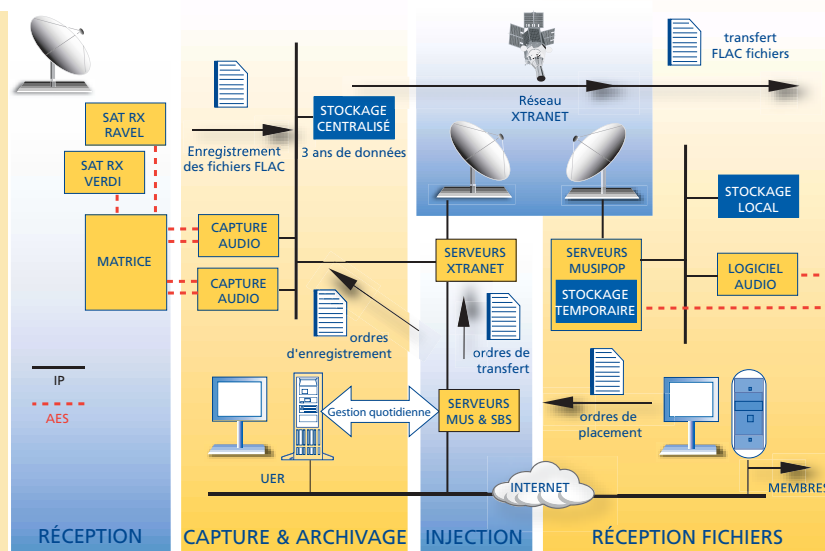
ACTUALITÉS

39 événements coordonnés de Genève, dont la plupart avec une opération sur site.

* Depuis mars 1995, la Fondation Hironnelle, organisation suisse de journalistes, crée des services médias en zones de crise.



En phase
 Pierre-Yves Tribolet
 Chef d'Euroradio/Classique



Le projet Xtradio a pour but d'enregistrer et de distribuer les concerts sous forme de fichiers informatiques sonores, compressés, mais sans perte. Depuis janvier 2004, les fichiers sont distribués, *via* le canal satellite XtraneT et, le cas échéant, par Internet pour les Membres UER hors d'Europe. La réception est assurée par un nouvel équipement appelé MusiPOP. Chaque année, plus de 2500 concerts vont être offerts selon ce procédé, en plus des transmissions usuelles sur les canaux satellites Ravel et Verdi.

C'est la plus grande révolution dans l'échange de concerts, après la mise en service des transmissions par

satellite en 1993 et le développement de la base de données musicales MUS informatisée et accessible sur Internet dès 1997.

Le MusiPOP va révolutionner l'utilisation des concerts au sein des programmes radiophoniques, car il a pour but de donner aux Membres de quoi proposer à un auditoire radiophonique de plus en plus exigeant un produit unique, de qualité irréprochable, symbole de leur statut de radio publique.





Festival : tremplin

Laurent Marceau

Chef d'Eurosonic/Radio Plus

Tremplin pour les nouveaux groupes et artistes au talent prometteur, le festival Eurosonic prend chaque année à Groningue, dynamique cité du nord des Pays-Bas, de plus en plus d'importance. L'UER y joue un rôle essentiel.

La scène de la musique pop en Europe a le vent en poupe. Les "Border Breakers", musiciens dont le talent s'exporte massivement en dehors de leur pays d'origine, deviennent une réalité incontournable sur la scène musicale. Ce festival offre au public l'occasion idéale de découvrir de nouveaux talents européens au seuil d'un avenir prometteur.

En 2002, 13 Membres présentaient 18 groupes au festival. En 2003, ils étaient 20 pour 23 groupes et artistes, et en 2004 21 Membres parrainaient 24 nouveaux talents : ARD/MDR Sputnik (Allemagne), VRT Studio Bruxelles et RTBF Radio 21 (Belgique), RTVBH Radio 1 (Bosnie-Herzégovine), DR P3 (Danemark), YLE X (Finlande), Radio France Le Mouv' (France), MR (Hongrie), RTE 2FM (Irlande), RUV RAS2 (Islande), RAI Radio Due (Italie), ERSL 100.7 (Luxembourg), NRK Petre (Norvège), NPB 3FM (Pays-Bas), PR Program 3 (Pologne), RDP Antena 3 (Portugal), BBC Radio 1 (Royaume-Uni), Radio Rock FM (Slovaquie), SR P3 (Suède), RSR Couleur 3 et RTR (Suisse).

Les jeudi 8 et vendredi 9 janvier 2004, cinq radios membres (NPB/Pays-Bas, VRT/Belgique, ARD-WDR/Allemagne, SR/Suède et DR/Danemark) ont assuré ensemble la coordination technique pour produire et diffuser l'événement sur un canal satellite de l'UER. 20 radios membres ont repris les transmissions satellite.

Soulignant la contribution de l'association professionnelle, une table ronde UER/Eurosonic a réuni cinq spécialistes appartenant à des Membres, le vendredi 9 janvier, avec comme thème : "Y a-t-il encore une place pour des musiques différentes sur les ondes des radios européennes de service public ?"

Tous ceux qui se passionnent pour Eurosonic partagent une même conviction : l'énorme quantité de bonne musique produite et réalisée dans toute l'Europe n'a pas encore l'audience qu'elle mérite. Grâce à l'esprit de coopération qui mobilise radiodiffuseurs, organisateurs, artistes et maisons de disques autour d'Eurosonic, le festival est devenu une plate-forme idéale pour débusquer les "talents à suivre"...

Et l'UER est au cœur de l'événement.



Indispensable

Javier Tola

Chef des actualités et sports

L'opération d'actualités montée par l'UER à l'occasion du procès Dutroux

a eu lieu à Arlon (Belgique) en mars 2004. C'est l'exemple même du rôle que doit jouer l'UER.

Dans cette terrible affaire, Marc Dutroux est accusé d'avoir enlevé et séquestré six jeunes filles âgées de huit à dix-neuf ans, dans les années quatre-vingt-dix, quatre d'entre elles ayant été retrouvées mortes dans ses propriétés.

Cette opération est une opération d'envergure eu égard au nombre de radios concernées ; elle est peu lucrative, elle se déroule dans un lieu qui n'a rien d'exotique, mais, bien plus que tout cela, elle est le symbole même du service que nous devons rendre aux Membres.



Arlon : les conteneurs radio

Sans la préparation assurée par l'UER, les Membres n'auraient trouvé aucune installation sur place pour leurs transmissions radio. La petite ville belge ne dispose pas des infrastructures nécessaires. Nous avons loué un conteneur où nous avons installé des postes de travail pour les radios et avons équipé une salle du tribunal en studio de radio pour toute la durée du procès.

C'est là un bel exemple du service de qualité que nous offrons aux Membres et nous avons bien l'intention de poursuivre dans cette voie.

Changement

Stefan Kürten
Directeur des opérations



Toutes les opérations Eurovision sont tournées vers l'été 2004 et les deux événements sportifs majeurs qui vont mettre à l'épreuve leurs compétences et leurs capacités. Le premier est le Championnat d'Europe Euro 2004, pour lequel l'UER et ses Membres sont le partenaire télévision de l'UEFA, assurant un journalisme de qualité, une couverture européenne et la production et une couverture de l'événement par EBS/RTP agissant pour notre compte.

En outre, notre groupe des opérations sportives basé à Madrid et dirigé par Fernando Pardo a été sélectionné par EBS pour mettre en place la structure technique du Centre international de radio-télévision (IBC) à Lisbonne, grâce à l'efficace haute technologie de la régie mobile de l'UER et l'expé-

rience acquise en matière d'organisation de centres IBC.

Les jeux Olympiques d'Athènes constituent l'autre défi de l'été 2004. Malgré des problèmes quotidiens, je suis convaincu que notre groupe, avec la coopération des Membres, saura amener ce vaisseau dans les eaux grecques et fera de ces Jeux une autre réussite, dans la ligne de notre longue relation avec le CIO.

Au total, 15 200 m² au centre ICB, 682 postes de commentateurs, 278 postes de reportage, 4 800 accréditations, 3 094 chambres d'hébergement, 150 km de câbles sont prêts pour nos Membres, sans oublier une moyenne de 860 heures/Jeux de multilatérales UER prévue.



Actualités 2004

Pour les actualités, 2004 est une année fertile en événements, même dans des régions censées ne plus faire la «Une» et où la paix devait être rétablie, comme l'Irak.

La guerre aurait dû céder la place à l'annonce rassurante d'une année normale. Il n'en est rien. Les villes irakiennes, de Kerbela à Bagdad, restent dans l'actualité et les journaux télévisés montrent à nouveau trop de conflits, trop de blessés et trop de morts. Il y a quelques semaines, les bombes de Madrid ont donné lieu à une activité sans précédent pour Eurovision opérations. Nous étions la première organisation sur place capable de couvrir l'événement et d'offrir aux Membres et aux clients un service rapide et efficace, pour lequel nous avons enregistré plus de la moitié des réservations *via* www.eurovision.net sur un total de plus de 800 pour la période comprise entre le 11 et le 14 mars.

Telles sont les images d'une année d'un dur travail, parfois de douleur et de crainte partagées avec des collègues en trop de lieux hostiles. D'autres suivront, dramatiques ou importantes sur le plan politique, comme pour tout ce qui touche aux prochaines élections présidentielles américaines.

Ces images constituent l'arrière-plan d'un processus de profond remaniement au sein d'Eurovision opérations : pour suivre l'évolution du réseau, le personnel de l'Eurovision entreprend certains profonds changements :

ment 2004

année opérationnelle !

- de matériel, dotant le centre de contrôle Eurovision (EVC) d'équipements nouveaux, plus sophistiqués,
- de logiciel de gestion (EOS/EOC),
- d'espace de travail,
- de structure et de procédures de travail,
- d'architecture du réseau, pour associer à l'avenir la capacité satellite à un réseau à fibres optiques européen et trans-atlantique.

Ces changements ont été préparés pendant un an et doivent maintenant être effectués pendant que la machine fonctionne à plein régime ; il va sans dire que ce projet de réorganisation implique un professionnalisme, une flexibilité, une expérience, une planification et une discipline maximums de la part de tous ceux qui sont concernés. Nous ne disposons tout au plus que d'une marge de quatre jours au cours des cinq premiers mois de 2004. Je ne remercierai jamais assez ceux qui soutiennent l'Eurovision dans cette voie extrêmement stimulante et ardue, pour laquelle je ne vois aucune alternative qui ne nous ferait pas perdre une année sur un marché fortement concurrentiel.

FiNE

FiNE, le réseau à fibres optiques Eurovision, représente notre principal

résultat en 2004. L'Eurovision déploie son nouveau réseau paneuropéen à fibres optiques en 2004, avec des connexions en Europe et sur la côte est de l'Amérique. Son développement s'est réalisé après des séries complètes d'essais et des discussions avec les Membres et les fournisseurs potentiels. Le système, fondé sur la technologie DTM (mode de transfert numérique), présente des avantages inhérents par rapport aux systèmes traditionnels ATM et informatisés, à la fois en termes de performance du temps de réponse et de la gigue.

Le réseau FiNE sera, de plus, entièrement intégré au réseau satellite existant, offrant ainsi un niveau de résilience très élevé pour les services des Membres. Cette technologie permettra de proposer des services permanents et occasionnels à des tarifs intéressants et renforcera considérablement l'éventail des services Eurovision. L'exploitation commerciale du service a débuté en mai cette année. Les radiodiffuseurs profiteront immédiatement de FiNE, de sa flexibilité de largeur de bande inhérente et de ses tarifs attractifs.

Dans le monde

Le bureau Eurovision de Washington a été reconstitué début 2004 en société indépendante, *Eurovision*

Americas, Inc. Cette filiale contrôlée à cent pour cent offre une gamme complète de programmes et de services de transmission au départ de l'Amérique du Nord. Basée à Washington D.C. avec un second bureau à New York, *Eurovision Americas* est entièrement numérisée et reliée à toutes les grandes villes d'Amérique du Nord, d'où il est possible d'envoyer des signaux en Europe et dans le monde entier sur plusieurs trajets à satellite et par fibres optiques. *Eurovision Americas* peut créer des studios, des liaisons montantes et descendantes et des connexions par satellite et fibres optiques selon les besoins particuliers de chaque client. Dans les grandes villes, les services sont regroupés en un seul emplacement et disponibles à un prix *tout compris*.

Début avril 2004, l'Eurovision dispose d'un bureau en Chine. Avec les jeux Olympiques de 2008 qui se profilent déjà à l'horizon, nous assistons à une vague d'événements sportifs internationaux de haut niveau organisés en Asie et notamment en Chine. Grâce à l'expérience de l'Eurovision et à sa capacité de coordonner des transmissions mondiales, le bureau de Singapour est sûr de rester le premier point de contact des Membres et des radiodiffuseurs dans les années à venir. Le volume de trafic ne cessera d'augmenter entre l'Europe et l'Asie.



De gauche à droite : Hervé Labussièrre (logistique & support), Olivier Hinnewinkel (projets & coordination centrale), Jean-Pierre Pélieu (finances & administration), Paolo Pusterla (stratégie & développement commercial), Marc Jörg (droits sportifs), Tony Naets (service & production), Stefan Kürten (directeur du département Eurovision opérations), Didier Debellemanière (développement technique), Jean- Marc Soustre (achats), Cliff Dorkings (marketing & ventes), Kym Fletcher (juridique & commercial)

Nouvelle structure :

Depuis le 1^{er} janvier 2004, la nouvelle structure du département est en place et permet de travailler de manière cohérente et prédéfinie avec des responsabilités claires et des synergies correctement exploitées, évitant les doublons et les activités non coordonnées.

Finances & administration

Jean-Pierre Pélieu

Créée dans le cadre de la restructuration du département Eurovision

opérations, l'unité finances & administration a la charge de la gestion administrative et financière de l'ensemble du département. Son objectif est d'assurer la cohérence économique des différentes activités.

À cet effet, elle prépare les plans triennaux, les budgets annuels et le plan d'investissement du département, dont elle assure le contrôle financier de l'exécution. L'unité procède à la facturation des services et des paiements des fournisseurs. Elle définit la politique d'achat des équipements et des services. Elle prépare enfin le tableau de bord d'activité et financier.

Les objectifs prioritaires de l'unité consistent en la réduction des coûts afin de renforcer la compétitivité de l'Eurovision, d'améliorer le système de facturation et de développer des indicateurs de gestion afin d'augmenter les performances.

Projets & coordination centrale

Olivier Hinnewinkel

La création de cette unité au sein du département Eurovision opérations est la concrétisation d'un besoin double : optimiser la gestion et la coordination des projets, et s'assurer

de la bonne implémentation des lignes stratégiques définies par le directeur du département. Dans ce cadre précis, les actions, principalement internes, visent à assurer un bon équilibre de l'entreprise au quotidien en coordonnant les efforts des uns et des autres.

Le résultat doit se traduire par un outil de travail optimisé au bénéfice de toutes les unités du département.

Dans cet environnement amélioré, les projets sont mieux partagés et certainement mieux gérés, avec pour bénéfice une plus grande visibilité et une mise en œuvre qui répondra plus efficacement aux attentes des utilisateurs.

Cette mission, au quotidien, fait participer tous les acteurs de l'entreprise et s'inscrit dans le cadre de la réforme mise en place en 2003.

Développement technique

Didier Debellemanière

En 2004, l'unité de développement technique participera à la réorganisation de l'Eurovision et assurera le suivi de plusieurs projets importants.

Dans ce cadre, nous devons participer à la mise en place de nouvelles procédures concernant la gestion des projets et des investissements et effectuer un transfert de savoir-faire en direction de l'unité *logistique & support* pour l'assistance technique des installations de Genève.

À Genève, différents projets doivent aboutir avant l'été: la réorganisation technique de l'unité *service & production*, où nous assurons le support technique, et le nouveau système de la salle de rédaction.

Le nouveau réseau fibre *FiNE* doit être mis en exploitation fin mai. Le réseau satellite va connaître ses

premières évolutions importantes depuis la numérisation de 1998 : nouvelle supervision *DREAMS*, remplacement des matériels de codage MPEG (fin 2004 – début 2005). Le réseau Xtranet se développe avec des serveurs SuperPOP pour l'enregistrement automatique des échanges EVN.

Divers autres projets sont également en cours, comme les *MusiPOP* pour la distribution des concerts Euroradio.

Enfin, nous continuons à représenter techniquement l'Eurovision dans différentes instances (groupes techniques UER ou ISOG).

Stratégie & développement commercial

Paolo Pusterla

L'unité stratégie & développement commercial a été créée pour aider la direction Eurovision opérations à concevoir et mettre en œuvre la stratégie commerciale qui conduira le département à la phase suivante de son développement, c'est-à-dire définir les orientations stratégiques et identifier ses possibilités de croissance. Elle doit aussi soutenir les évaluations des activités réalisées par les autres unités. Ses priorités à court terme comprennent le développement d'un plan stratégique 2004 et la détermination des possibilités de partenariats potentiels afin de protéger les activités de l'Eurovision.

Logistique & support

Hervé Labussière

Logistique & support, unité de service qui s'adresse à des clients externes et internes, doit fournir aux personnels opérationnels les équipements nécessaires, en parfait état, et les moyens d'optimiser l'utilisation de ces équipements.

Cette mission se fait grâce à une équipe support opérationnel à forte valeur ajoutée. La maintenance des équipements fait partie de la mission de support, elle est pour l'essentiel sous-traitée.

L'unité met ses compétences et son savoir-faire à la disposition des membres et des équipes des événements spéciaux actualités et sport. Elle participe à leur préparation et s'associe au personnel chargé de préparer l'événement sur place. Elle est notamment chargée de la préparation des événements majeurs sportifs. La logistique et les expéditions d'équipements sont gérées par l'unité.

Enfin, une équipe de trois ingénieurs-experts apporte des solutions dans les domaines des radiofréquences, transmissions satellitaires et informatique de production (EOS/EOC).

Service & production

Tony Naets

L'unité service & production a pour tâche d'assurer l'interface quotidienne avec les Membres et les clients, le traitement de toutes les réservations, la gestion du réseau ainsi que des problèmes opérationnels liés au contenu, à l'exception des droits sportifs et des spécifications relatives aux événements sportifs majeurs.

Cette unité doit mettre en œuvre l'offre de services et de produits Eurovision et assurer la qualité du service en l'adaptant à la demande du marché, en collaboration avec l'unité marketing & ventes.

Compte tenu de la situation actuelle, ses priorités à court terme sont les suivantes :

- mettre sur pied l'équipe unifiée (EVC, planification, EVN, EVS, opérations spéciales des actualités et du sport) ;

- simplifier les processus internes et améliorer l'efficacité en développant la collaboration à l'intérieur de l'unité ;
- mettre en œuvre une interface efficace de communication (LOG) et opérationnelle avec l'unité logistique & support ;
- améliorer la flexibilité de l'organisation en développant la polyvalence du personnel ;
- contribuer efficacement à la mise en œuvre des contrats pour les opérations des actualités et du sport et les demandes d'achats externes de l'unité ;
- développer, en collaboration avec l'unité marketing & ventes, les services liés aux événements sportifs.

Marketing

Clifford Dorkings

Une nouvelle structure a été mise en place pour permettre à l'équipe européenne de davantage se concentrer sur les besoins des Membres. Après avoir écouté leurs demandes, il est devenu évident que nous devons améliorer nos relations avec nos Membres et notre connaissance de ceux-ci afin de mieux définir notre service à l'avenir.

Un responsable global *marketing*, adjoint à l'équipe en février, est chargé

de gérer le *cycle de vie* complet des produits et services Eurovision, et notamment de réviser la politique tarifaire et la mise en œuvre d'un système de gestion des relations avec les clients (CRM).

Les trois gestionnaires ont désormais des responsabilités individuelles fondées sur des tâches spécifiques (actualités, sport, autres activités) et la géographie, ce qui offre aux Membres des lignes de communications claires, une politique tarifaire transparente et l'accès à des services personnalisés.

Aujourd'hui, une équipe ventes & marketing ne peut exister sans exploiter la puissance et les capacités de l'Internet. Cette affirmation s'applique également à notre équipe. C'est au responsable Eurovision en ligne (www.eurovision.net) qu'il revient d'utiliser cet outil commercial de plus en plus important pour les Membres et les clients.

Droits sportifs

Marc Jörg

L'unité droits sportifs, chargée de l'acquisition et de la négociation des droits sportifs, et gérant les contrats signés avec une vingtaine de fédérations et d'agences sportives, se concentre sur les grands événements

(jeux Olympiques, football, championnats du monde). Elle couvre 17 sports et 35 disciplines.

Le marché des droits sportifs croît et évolue rapidement, ce qui oblige l'unité à s'adapter et à se repenser. Le nombre d'heures de programmes a augmenté de plus de 300% au cours des dix dernières années.

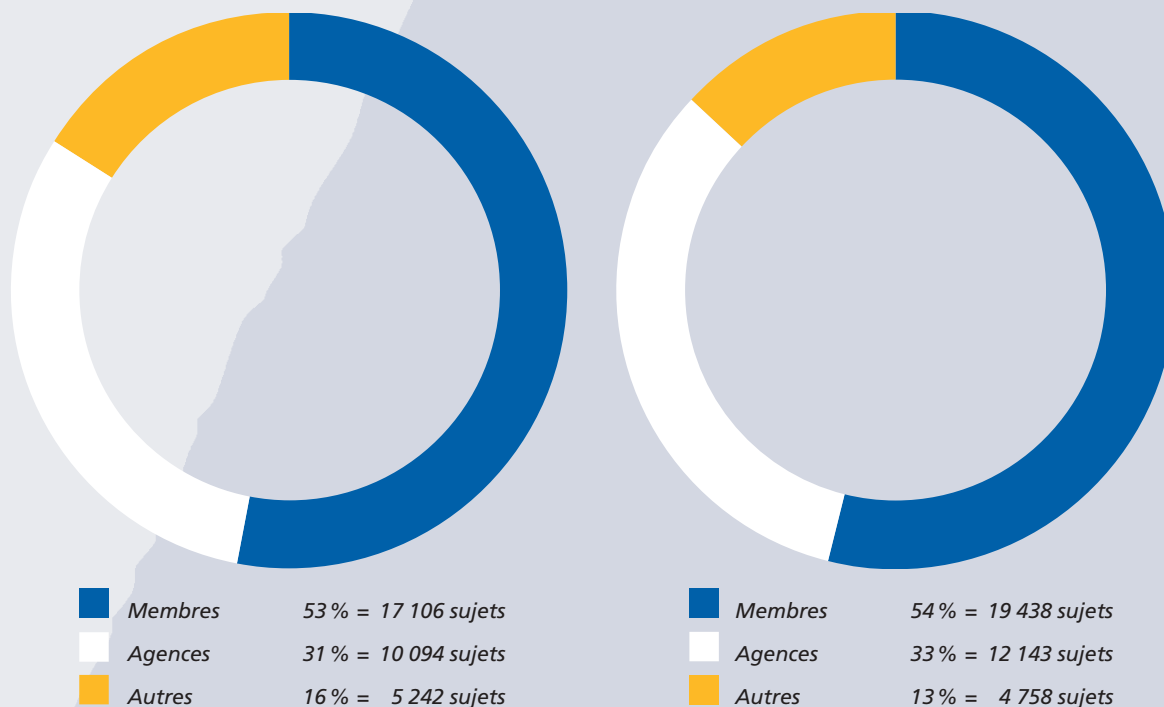
La numérisation, le développement de chaînes uniquement consacrées au sport, les exigences croissantes en termes de largeur de bande et la libéralisation / mondialisation du marché télé ont intensifié la concurrence sur ce marché.

L'unité droits sportifs participe à la fourniture de solutions complètes et conviviales aux radiodiffuseurs comme aux fédérations sportives. Sa vocation est triple : permettre à l'Eurovision de jouer un rôle de premier plan dans le domaine des droits sportifs et de constituer une alternative rentable aux revendeurs traditionnels de droits sportifs pour les Membres (et les non-membres) ; générer des activités commerciales (revente de droits) et opérationnelles (services de transmission pour les événements sous contrat) pour l'Eurovision ; promouvoir le développement du marché des droits sportifs TV auprès des fédérations sportives et des chaînes TV.

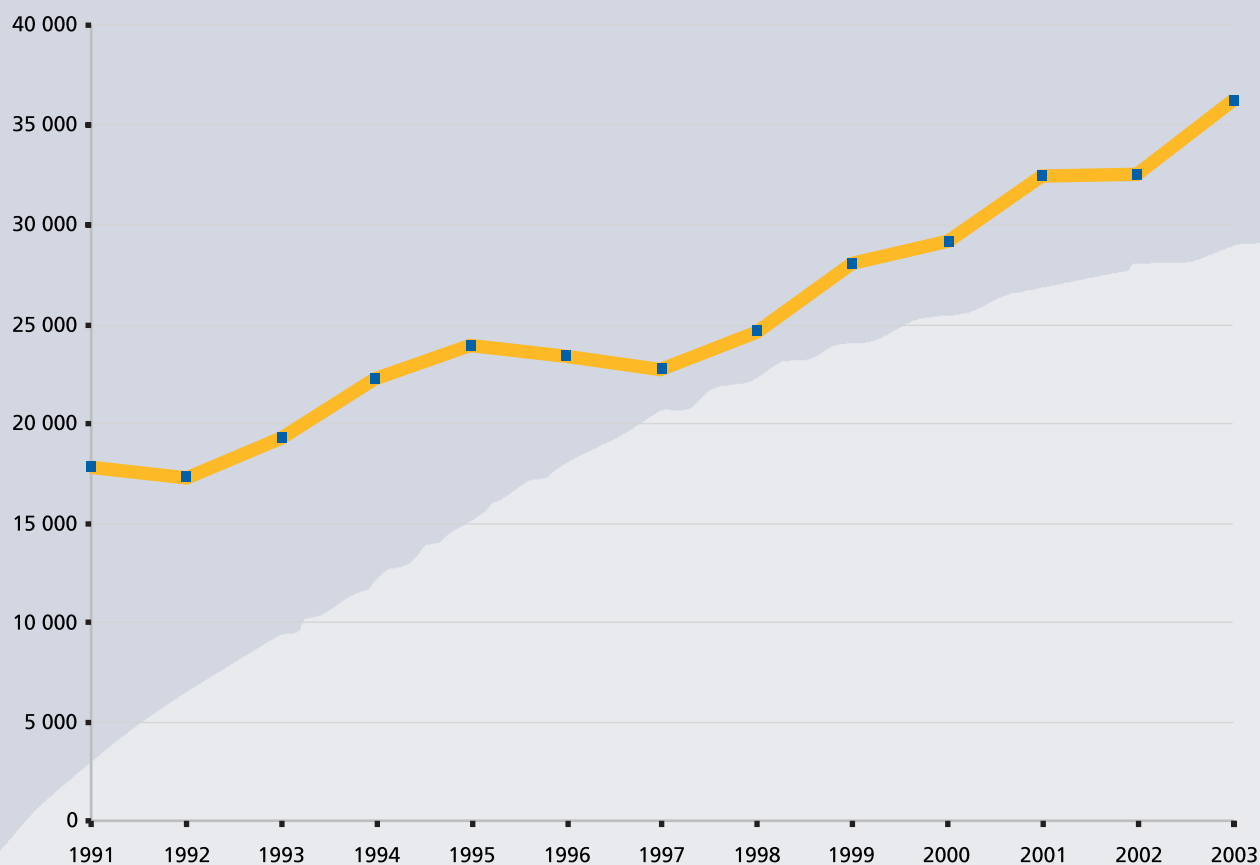


Les transmissions en chiffres

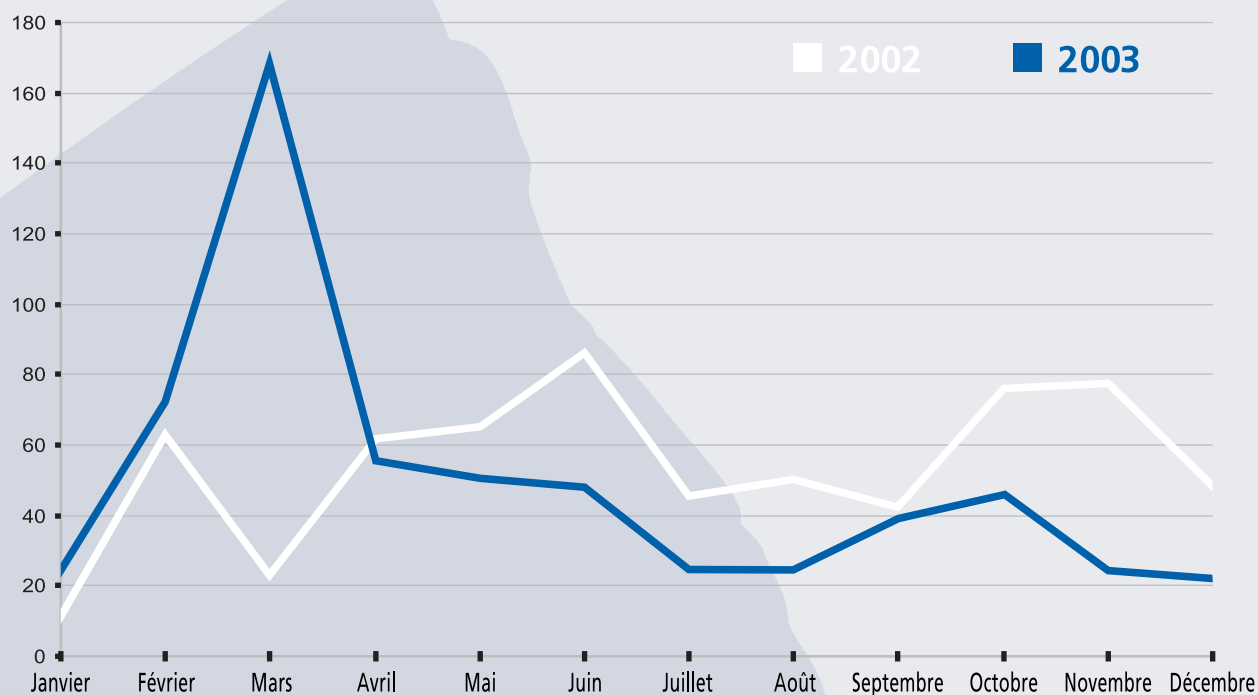
2002/2003 : nombre et origine des sujets des échanges d'actualités



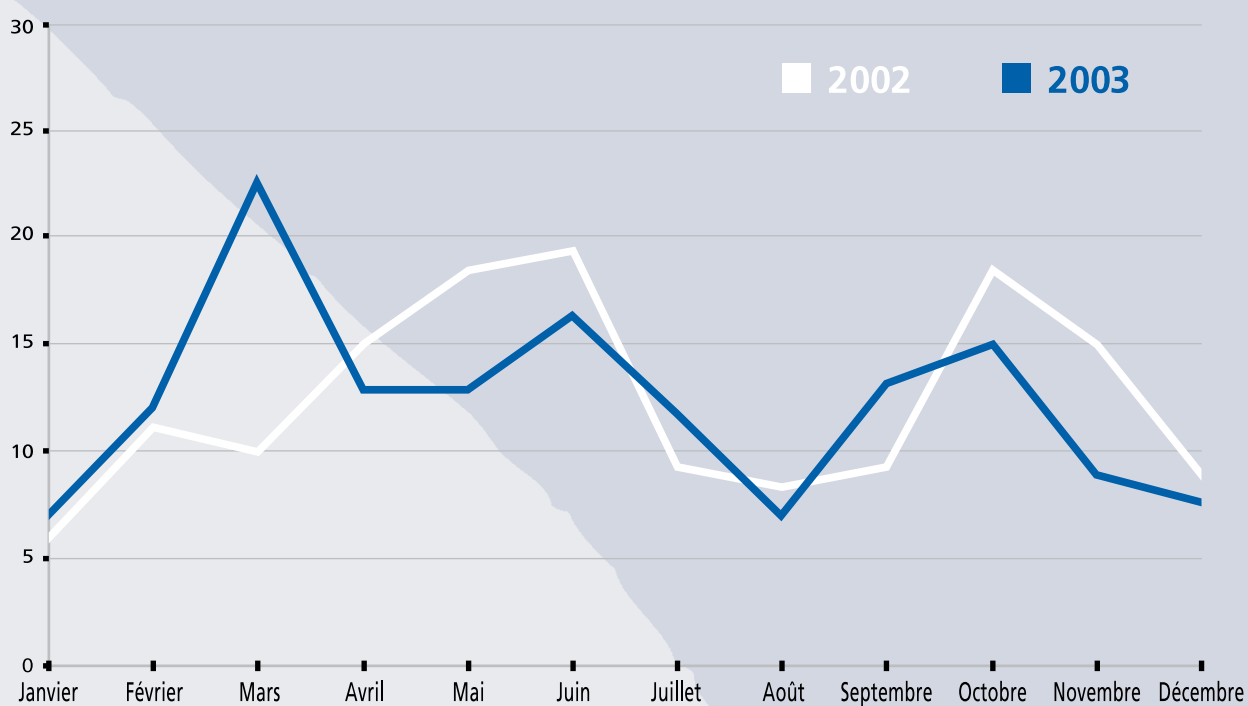
1991/2003 : évolution des sujets transmis dans les échanges d'actualités



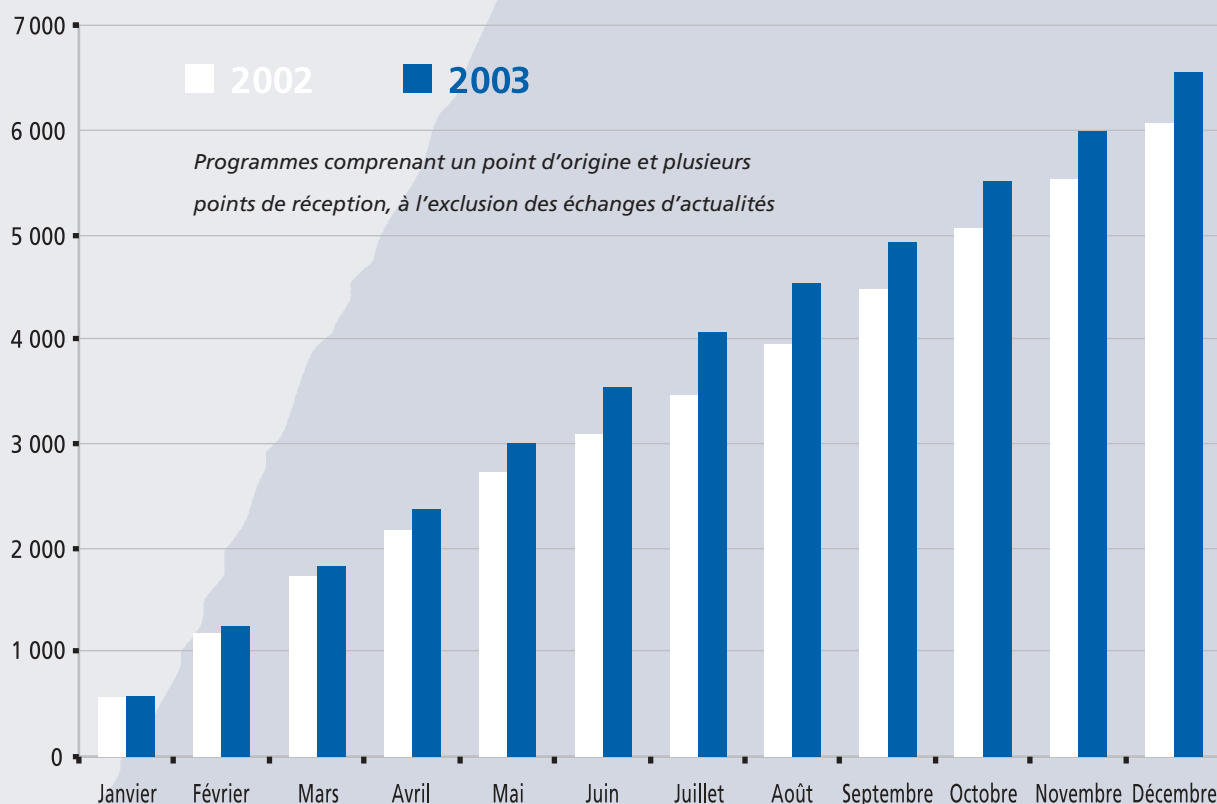
2002/2003 : nombre de jours d'opérations spéciales d'actualités



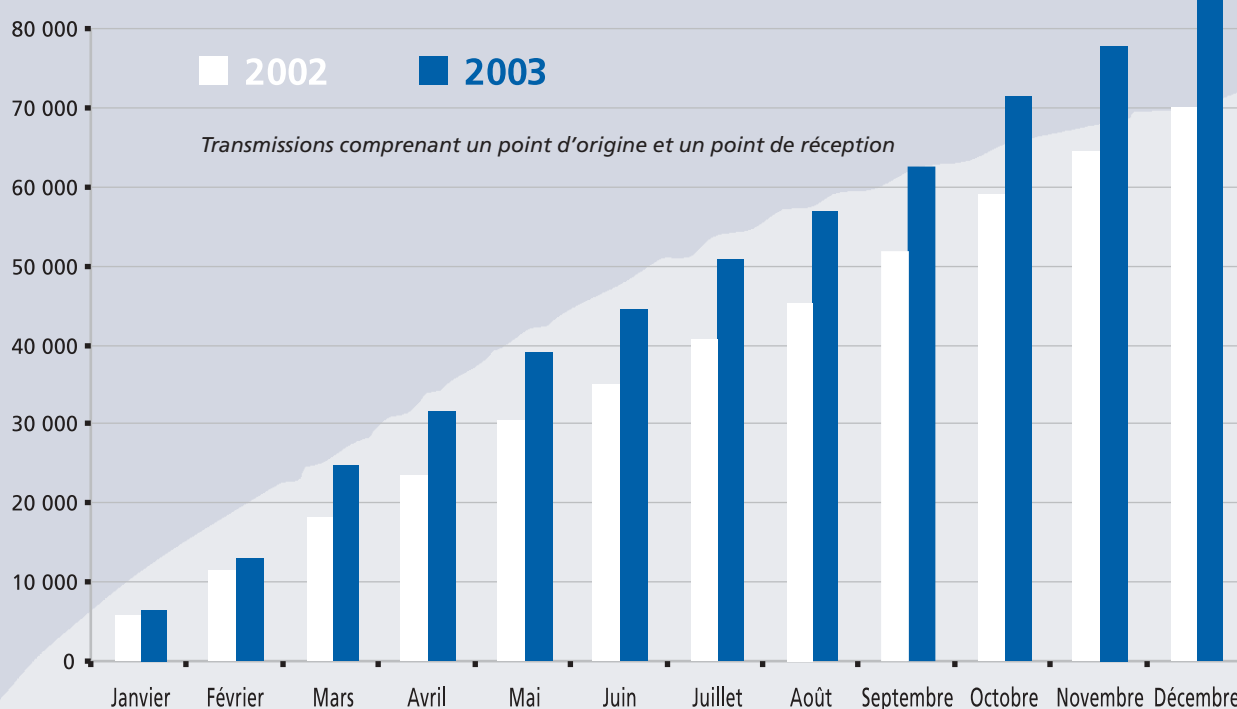
2002/2003 : nombre d'opérations spéciales d'actualités



2002/2003 : nombre cumulé de transmissions multilatérales



2002/2003 : nombre cumulé de transmissions unilatérales



Statuts

Werner Rumphorst
 Directeur des affaires juridiques et publiques

la révision de 2003



En juillet 2003, les statuts de l'UER ont été modifiés.

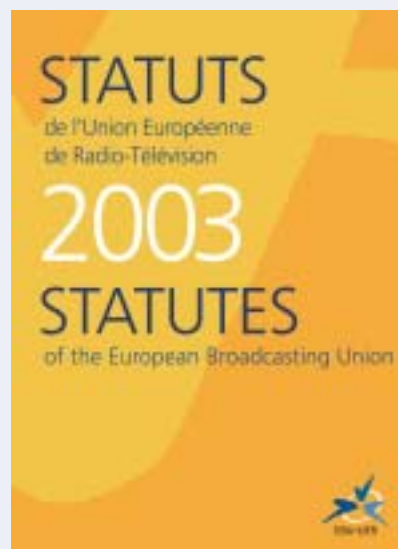
L'une des innovations était la reconnaissance expresse que la mission et la fonction de la commission juridique couvrent plus que le "pur" aspect juridique. En fait, les prises de position adoptées par la commission doivent avoir des effets concrets, et le meilleur moyen de réaliser cela est de prendre en compte, dès le tout début du processus, la réaction probable des destinataires, y compris leurs objections, questions ou contre-arguments déjà prévisibles. Du même coup, ceux qui défendent ou promeuvent les prises de position de l'UER seront mieux préparés s'ils participent dans les faits aux discussions qui conduisent à l'adoption finale.

L'article 16§3 des statuts de l'UER stipule donc désormais que

"la commission des affaires juridiques et publiques réunit les directeurs juridiques, ainsi que les spécialistes des affaires publiques des Membres, qui assument la mission de défendre les intérêts de l'UER et/ou de ses Membres vis-à-vis des institutions européennes ou internationales..."

Pour présenter cette interrelation qui existe entre les experts des affaires

juridiques et publiques et les synergies qui en résultent et marquent les activités de l'UER vis-à-vis des organisations internationales (avec parmi elles et en premier lieu l'Union européenne), je laisse le soin à Michael Wagner, responsable des affaires juridiques, et à Jacques Briquemont, responsable des affaires publiques, de décrire les questions qu'ils ont traitées dans ces domaines l'année passée.



Politique

juridique

Michael Wagner
Responsable des affaires juridiques



L'année 2003 a été particulièrement riche et difficile en ce qui concerne l'adoption par l'UER de positions communes dans des domaines clés de la politique juridique. Ils comprennent les aspects liés aux médias de la nouvelle Constitution de l'Union européenne, le traitement des services publics (et leur financement) dans le cadre des règles européennes, l'harmonisation européenne du cadre réglementaire pour la télévision et pour l'infrastructure des communications, la gestion des droits numériques (DRM) et le traitement des services audiovisuels dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

Les positions officielles de l'UER sur ces questions et sur d'autres sont disponibles sur le site de l'UER

www.ebu.ch sous la rubrique "prises de position". Une question récurrente de nombre de ces documents est la façon dont les cadres juridique et politique peuvent être adaptés aux nouveaux développements qui concernent la société de l'information et, en particulier, la numérisation et la convergence, et c'est justement l'objectif du présent article.

Règles européennes sur le contenu

La directive sur la télévision sans frontières est la pierre angulaire de la politique audiovisuelle européenne et de la réglementation du contenu audiovisuel. Dans le nouvel environnement numérique, une question se pose : savoir si une nouvelle approche de la réglementation du contenu audiovisuel est nécessaire, et les consultations publiques en 2003 sur la révision de la directive ont offert à l'UER une possibilité de clarifier sa position.

En principe, les développements technologiques ne modifient pas le besoin de garanties effectives concernant les intérêts généraux pour la société, tels que l'accès à l'information, la diversité culturelle et la protection des mineurs. Il est également nécessaire de disposer en permanence d'un cadre juridique

harmonisé clair au niveau européen, non seulement pour garantir le fonctionnement correct du marché intérieur, mais aussi pour tenir compte des spécificités culturelles, sociales et démocratiques de la radiodiffusion.

Cependant, le cadre actuel doit être adapté pour couvrir non seulement la télévision au sens traditionnel, mais aussi les nouveaux services audiovisuels interactifs, en adoptant une approche plus horizontale de la réglementation du contenu. Le cadre réglementaire doit être aussi cohérent que possible, étant entendu que cela peut entraîner une approche graduée, avec des règles adaptées au caractère spécial des divers médias, et en particulier l'impact qu'ils peuvent avoir sur la formation de l'opinion publique ou sur la vie culturelle.

L'accès à l'information revêt une importance primordiale dans la société de l'information, et tous les citoyens doivent par conséquent continuer d'être en mesure de profiter des événements sportifs et culturels majeurs sur la télévision gratuite. Les radiodiffuseurs doivent aussi avoir la garantie du droit de présenter au public des extraits de tout événement de grand intérêt pour la société nationale, y compris les événements qui ont lieu à l'étranger.

Dans le domaine des communications commerciales, un ensemble de principes fondamentaux doivent être appliqués à toutes les formes de publicité, traditionnelle et nouvelle, y compris l'image composite, la publicité virtuelle et interactive. Ces principes doivent couvrir l'identification claire de la publicité et de la commandite, la séparation de la publicité du contenu éditorial, la protection de l'indépendance éditoriale du radiodiffuseur (qui doit aussi comprendre la protection de l'intégrité du signal de radiodiffusion). Les principes qui concernent la protection des mineurs sont cruciaux en termes de publicité et de contenu éditorial et ils doivent être étendus à tous les services audiovisuels communiqués au public. L'idée de pictogrammes communs au niveau européen, assimilables aux panneaux routiers, doit être examinée plus en détail.

Règles européennes sur les réseaux

La réponse réglementaire de l'Union européenne à la convergence des réseaux de communication a été le "programme de communications". Cet ensemble de directives, pour lesquelles la limite pour la trans-

position par les États membres était juillet 2003, s'applique à tous les services et réseaux de communication, y compris les réseaux de transmission de radiodiffusion, mais pas au contenu transporté sur ces réseaux.

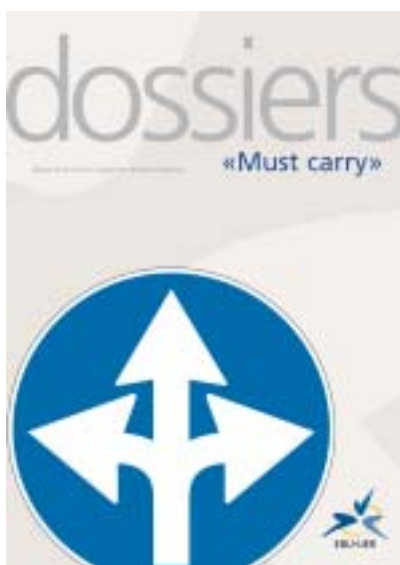
Au cours de la phase de mise en œuvre de ces directives, deux questions réglementaires importantes concernant la télévision numérique sont toujours en cours de discussion : "obligation de diffusion" et interopérabilité. Sur ces deux points, l'UER a adopté des positions pour défendre l'accès des radiodiffuseurs aux spectateurs, et l'accès des spectateurs à une offre de radiodiffusion complète.

Les règles d'obligation de diffusion entraînent une obligation pour les opérateurs du réseau, généralement les opérateurs du câble, de transmettre certains programmes et services de radio et de télévision qui revêtent une importance particulière pour la société, et qui sont offerts au bénéfice de tous les consommateurs. Si les États membres n'adoptent pas ces règles, dont la légitimité est reconnue dans la directive de service universel, certains opérateurs de réseau pourraient abuser de leur position

dominante en conférant un traitement particulier à des programmes et services particuliers, limitant ainsi de façon injustifiable le choix des consommateurs.

Dans l'esprit de l'UER, les règles d'obligation de diffusion resteront, dans l'environnement numérique également, un moyen fondamental de garantir que les consommateurs ont accès à une gamme complète de services de programme. Ces règles doivent s'appliquer à tous les canaux et services de radiodiffusion qui ont une mission de service public et sont soumis à des obligations de couverture universelle.

Cependant, les règles d'obligation de diffusion ne résolvent pas le problème qui découle du fait que les opérateurs des plates-formes de télévision numérique (payante) sont, à cause des diverses normes propriétaires intégrées dans les (ou liées aux) décodeurs ou récepteurs numériques, capables de "verrouiller" les spectateurs et d'exclure d'autres radiodiffuseurs. En outre, en l'absence de normes ouvertes, interopérables, appliquées à certaines caractéristiques clés des décodeurs, telles que l'interface de programmation d'application (API) et le guide de programme électronique (EPG), il



world electronic media forum
an event of the **world summit on the information society**

n'est pas possible pour un marché concurrentiel ouvert de se développer. Des considérations semblables peuvent s'appliquer aux nouvelles caractéristiques techniques, comme les systèmes de gestion des droits numériques.

Par conséquent, une utilisation proactive doit être faite des options réglementaires offertes par les dispositions du "programme de communications", de façon à permettre aux consommateurs d'avoir accès à une gamme étendue de contenus et de services, et aussi d'accroître le choix des spectateurs concernant les équipements et de réduire les prix.

Gouvernance globale : Sommet mondial sur la société de l'information

Bien que les questions de politique juridique liées à la société de l'information soient parmi les points principaux de l'ordre du jour de l'Union européenne, c'est seulement depuis quelque temps qu'elles jouissent d'une attention accrue au niveau mondial, encore que l'approche globale ait jusqu'ici été limitée à la définition du cadre politique, plutôt que réglementaire.

L'UER a été étroitement impliquée dans la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), qui a donné lieu au Sommet de Genève les 10-12 décembre 2003. Les deux champs d'activité principaux de l'UER pour préparer le Sommet ont été :

- la préparation d'une position commune des radiodiffuseurs, à la fois publics et privés, dans le monde entier, en coopération avec les World Broadcasting Unions ;
- l'organisation conjointe, avec le département de l'information publique des Nations unies (UNDPI) et la Suisse en tant que pays hôte, du Forum mondial des médias électroniques (WEMF) comme événement collatéral officiel du Sommet.

Ce travail a porté ses fruits. Le WEMF a été l'un des événements collatéraux les plus réussis et il a aidé à créer le levier nécessaire pour s'assurer que les médias électroniques ne peuvent pas être ignorés par les décideurs politiques. Le forum a été ouvert par le secrétaire général des Nations unies, M. Kofi Annan, et l'événement a offert au président de l'UER, M. Arne Wessberg, l'occasion de lui

présenter la déclaration des radiodiffuseurs.

La déclaration de principe et le plan d'action adoptés au Sommet comportent tous deux un chapitre spécial qui reconnaît le rôle des médias dans la société de l'information. Dans la déclaration, les gouvernements réaffirment leur engagement envers les principes de liberté de la presse et de liberté de l'information, ainsi que d'indépendance, de pluralisme et de diversité des médias. Parmi les autres points d'intérêt pour les radiodiffuseurs se trouve l'accent mis, en ce qui concerne le contenu, sur la diversité culturelle et linguistique et, en termes d'infrastructure, sur des normes ouvertes et interopérables.

Effort

Jacques Briquemont

Responsable des affaires publiques



En ce qui concerne l'Union européenne, l'année écoulée a été riche en activités pour l'UER.

Il ne relève pas de ce rapport annuel de fournir une liste exhaustive de toutes les questions qui ont fait l'objet de l'attention des autorités européennes concernant les activités de radiodiffusion. Notre action de lobby a porté principalement sur :

- la mise en œuvre du paquet télécoms
- la politique audiovisuelle
- la convention sur l'avenir de l'Europe et la conférence intergouvernementale (CIG)
- les aides d'État

Les deux premiers sujets étant exposés dans la partie du rapport du secteur

juridique, j'insisterai donc sur les deux derniers, auxquels j'ajouterai la question de la diversité culturelle, qui dépasse les frontières de l'Union européenne, puisqu'elle fait l'objet des travaux de l'UNESCO.

La convention sur l'avenir de l'Europe convoquée par décision du Conseil européen de Laeken de décembre 2001 a pour tâche d'examiner les questions essentielles que soulève le développement futur de l'Union et de rechercher les différentes réponses possibles. Sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, la convention a mené ses travaux de février 2002 à juillet 2003. Les propositions faites par l'UER ont globalement été reprises dans le projet de constitution européenne, approuvé par la convention.

La charte des droits fondamentaux a été incluse dans la constitution. Le pluralisme figure parmi les valeurs de l'Union européenne et la diversité culturelle parmi ses objectifs. La subsidiarité en matière culturelle et audiovisuelle a été confirmée, l'unanimité a été maintenue pour les négociations commerciales si la diversité linguistique et culturelle de l'Union est en danger. Enfin, le protocole d'Amsterdam a été maintenu.

L'échec de la conférence intergouvernementale qui a suivi n'a malheureu-

sement pas permis de concrétiser ce projet de constitution. On peut espérer que l'Union européenne parviendra à un accord sur ce texte dans le courant de 2004.

Dans le domaine des aides d'État, plusieurs décisions positives ont été prises par la commission fin 2003. Elles concernent les cas de RTP, RAI, France 2 et France 3 ainsi que BBC Digital Curriculum. Pour les quatre premiers, il s'agissait d'une décision à la suite d'une plainte, pour la BBC d'une décision à la suite d'une notification, mais le raisonnement était similaire dans tous les cas. La commission a en effet considéré qu'il y avait aides d'État, mais qu'elles correspondaient au financement nécessaire de missions de service public correctement définies par les États membres concernés.

La diversité culturelle est maintenant considérée par la plupart des pays comme une valeur qui mérite d'être garantie et encouragée.

L'échec de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, à Cancún, en septembre 2003, n'a pas permis aux négociations du GATS de progresser au cours des derniers mois. De plus, les services audiovisuels ne font, pour l'instant, pas partie des sujets qui devraient faire

collectif

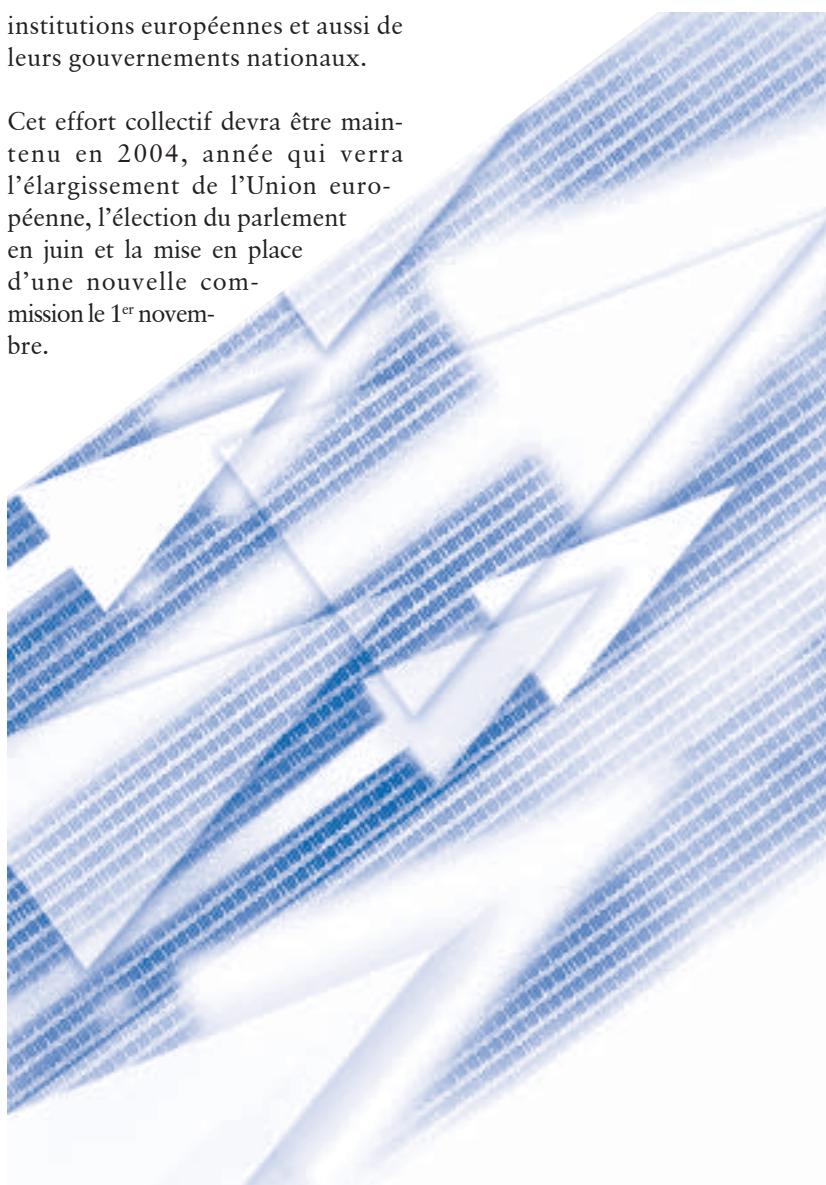
l'objet d'une libéralisation dans ces négociations. Il s'agit là d'une position fragile, car inéluctablement les pressions vont s'accroître, aussi bien dans les accords multilatéraux comme le GATS que dans les négociations bilatérales.

Dans ce contexte, l'UER se réjouit que la conférence générale de l'UNESCO ait, le 15 octobre 2003, donné mandat à cette organisation de préparer une convention sur la protection de la diversité culturelle. Un texte devrait être soumis à la prochaine conférence générale de l'automne 2005.

Ces excellents résultats ont été obtenus grâce à la coopération entre les services de l'UER, mais surtout grâce à une collaboration permanente entre l'Union et ses Membres. Les affaires juridiques, la communication, le service d'information stratégique ont travaillé en liaison étroite avec le bureau de Bruxelles. Tous les Membres ont participé aux réunions des groupes de travail et de la commission des affaires juridiques et publiques. Non seulement les Membres qui disposent d'un bureau à Bruxelles, mais tous les autres, ont conjugué leurs efforts pour permettre de dégager des positions communes sur la plupart des sujets et pour faire prévaloir ces positions auprès des

institutions européennes et aussi de leurs gouvernements nationaux.

Cet effort collectif devra être maintenu en 2004, année qui verra l'élargissement de l'Union européenne, l'élection du parlement en juin et la mise en place d'une nouvelle commission le 1^{er} novembre.



SIS-ISN-GEAR

Stratégie

Le service d'information stratégique est l'héritier de vingt années d'activités du groupe statistique et de sept ans d'expérience dans la compilation de statistiques, d'analyses de marché et de recherches sur les médias au service de l'audiovisuel public.

Le SIS a des objectifs bien définis. Il publie articles, rapports et analyses approfondies, gère des bases de données, assure un soutien continu et offre aux Membres un site Web qui leur est réservé, où ils accèdent, directement ou par l'intermédiaire du SIS, aux données dont ils ont besoin dans leur travail.

Le SIS publie les *EBU Guides* (en cinq volumes) rassemblant les statistiques sur les Membres ainsi que des études portant sur des questions qui se posent avec une acuité particulière aux Membres ou qui les intéressent de près.

La coordination du *Réseau d'information et de statistiques* (RIS/ISN) et du *Groupe de spécialistes européens de la recherche d'audience* (GEAR) constitue la clé de voûte de la base de données dont dispose le SIS.

Le *réseau d'information et de statistiques* a pour objet de s'assurer que les Membres – individuellement et à titre collectif, par le biais de leur

association professionnelle – ont accès à des données fondamentales sur les médias radiodiffusés européens, et qu'ils possèdent les moyens d'obtenir des données plus spécialisées quand ils en ont besoin.

À cette fin, le réseau a un triple rôle :

- recueil régulier des données de base sur le marché des médias européens et sur les services des membres de l'UER, avec des questionnaires annuels,
- recueil, en fonction des besoins, de données plus détaillées dans des domaines d'intérêt précis, pour soutenir des activités de planification stratégique et d'élaboration de politiques,
- constitution d'un réseau pan-européen de contacts chez chaque Membre, prêts à fournir conseils ou informations.

Le *Groupe de spécialistes européens de la recherche d'audience* (GEAR) travaille en étroite collaboration avec le RIS/ISN afin de faciliter les échanges d'expériences professionnelles dans le domaine plus spécifique de la recherche d'audience, dans un environnement médiatique en perpétuelle évolution, notamment avec le développement du numérique.

Ces fonctions sont assurées dans l'intérêt et au nom de tous les Membres ainsi que du service d'information stratégique en sa qualité d'organe d'observation des médias, au sein des services permanents de l'UER.



Normes :

qui en a besoin ?

Philip Laven
Directeur du département technique



Le choix de normes techniques pour la diffusion de la télévision est depuis longtemps un problème, non seulement en Europe, mais aussi dans le monde entier.

Normes nationales

Au cours des années cinquante et soixante, le développement de la télévision en Europe a été entravé par des débats concernant les normes techniques. Chaque pays considérait qu'il bénéficiait d'un droit souverain de choisir des normes techniques différentes de celles de ses voisins, ce qui a entraîné un mélange de normes de télévision incompatibles (par exemple 405, 819 et 625 lignes, PAL et SECAM, stéréo analogique et stéréo numérique).

Les décideurs étaient-ils conscients que les "normes nationales" agiraient comme des barrières commerciales, ou, tout au moins, compliqueraient la vision des services télévisés des autres pays ? Malheureusement, la réponse est "oui" et encore "oui" ! En fait, certains gouvernements nationaux ont choisi des systèmes télévisés subtilement différents de ceux de leurs voisins pour une raison très claire : favoriser les fabricants nationaux de produits électroniques en érigeant des obstacles aux échanges commerciaux.

Au finale, dans divers pays européens les fabricants sont parvenus à la conclusion que la multiplicité des normes nationales n'était pas parvenue à les protéger de la forte concurrence des fabricants d'Extrême-Orient. De plus, ils ont réalisé que la multiplicité des normes nationales rendait difficiles les exportations. En fait, ils ont reconnu que la politique suivie était nocive pour leurs intérêts !

Norme européenne ?

Le milieu des années quatre-vingt a vu un mouvement marqué en faveur d'une norme européenne unique pour la télévision par satellite. Pour être acceptée largement, elle se devait d'être différente de toutes les normes existantes. MAC, la norme choisie, a obtenu le soutien de la Commission

européenne et de nombreux gouvernements nationaux. Bien que la norme MAC figure dans la directive des normes télévisées de 1986 (86/529/EEC) comme la norme obligatoire pour les satellites de radiodiffusion, elle a complètement disparu.

Que s'est-il passé ? Du point de vue d'un ingénieur, le système MAC était sans nul doute supérieur aux systèmes PAL et SECAM. Le système MAC offrait, par exemple, une qualité d'image améliorée et évitait également le problème de l'effet de diachromie, qui apparaît comme des éclairs de fausses couleurs quand les présentateurs de télévision portent des vêtements avec des motifs à fines rayures. Cependant, l'amélioration de la qualité était à peine visible pour la plupart des observateurs non techniciens. Comme les récepteurs MAC étaient beaucoup plus chers que les récepteurs ordinaires, les radiodiffuseurs étaient réticents à adopter la nouvelle norme. Mais le coup de grâce pour le MAC est survenu lorsque certains opérateurs de télévision par satellite ont choisi d'utiliser le système PAL existant.

Comment pouvaient-ils agir de la sorte alors que la directive sur les normes de télévision rendait la norme MAC obligatoire ?

Fait curieux, la norme MAC était uniquement obligatoire pour les services de radiodiffusion satellite dans la bande de fréquences de 11,7 à 12,5 GHz, alors que la plupart des diffusions par satellite utilisaient d'autres bandes de fréquence officiellement désignées par l'UIT à des usages de "non-diffusion". Ainsi, les opérateurs satellite étaient capables d'ignorer la directive sur les normes de télévision et de transmettre leurs programmes au format PAL, meilleur marché.

TVHD

À la fin des années quatre-vingt, l'attention s'est portée sur la télévision haute définition. De nombreux Européens ont considéré que l'Europe devait disposer de sa propre norme pour la TVHD. Leur solution était la HD-MAC, ingénieusement fondée sur le système MAC. Par essence, les transmissions HD-MAC offraient deux versions entrelacées du programme diffusé : une version en définition standard pour les récepteurs MAC et une version en haute définition pour les récepteurs HD-MAC. En pratique, la présence des informations TVHD dégradait la qualité du signal de la définition standard. Cela se révéla fatal, parce qu'initialement la plupart des consommateurs regardaient la version en définition standard du signal HD-MAC et il était évidemment déraisonnable de s'attendre qu'ils regardent des images de qualité moindre. Seuls quelques spectateurs purent voir la TVHD, d'autant plus que les récepteurs et les affichages TVHD étaient très chers.

Néanmoins, la HD-MAC a fait l'objet d'une promotion soutenue de la part de la Commission européenne (par exemple avec la directive 92/38/EEC), jusqu'à ce qu'il devienne évident qu'une technologie bien meilleure (la télévision numérique) se profilait à l'horizon. En fait, la HD-MAC n'a jamais quitté le laboratoire.

Télévision numérique

La télévision numérique a offert une chance réelle à l'Europe d'éviter la multiplication des normes. Il n'était pas nécessaire de s'inquiéter des offenses faites aux pays qui utilisaient leurs propres normes nationales, parce que personne n'utilisait la télévision numérique. Comme tout un chacun s'accordait à dire que des normes harmonisées offraient des avantages réels pour tous les acteurs de la chaîne de la radiodiffusion (y compris les consommateurs), le projet européen Digital Video Broadcasting (DVB) a été établi en 1993. Aujourd'hui, ce consortium compte plus de 300 membres, y compris des radiodiffuseurs, des fabricants, des opérateurs de réseaux, des développeurs de logiciels et des organismes régulateurs. Les normes DVB pour les services de télévision par satellite, câble et terrestre ont été adoptées dans le monde entier.

Il existe maintenant, en Europe, plus de 2000 services de télévision par satellite numérique qui utilisent les normes DVB et de nombreux autres sont prévus par satellite, câble et hertzien. Malheureusement, pour recevoir l'ensemble des 2000 services satellite, il faut disposer de nombreux boîtiers décodeurs de télévision numériques différents. Il y a donc un sérieux problème d'interopérabilité. Comment cela est-il possible alors que la directive de 1995 sur les normes de télévision insiste sur des normes de transmission communes pour la télévision numérique ?

L'article 2 de la directive 95/47/EC indique que *tous les services de télévision transmis aux spectateurs dans la Communauté par câble, satellite ou voie terrestre doivent [...] s'ils sont totalement numériques, utiliser un système de transmission qui a été normalisé par un organisme de normalisation européen reconnu. Dans ce contexte, un système de transmission comprend les éléments suivants : formation des signaux du*

programme (codage source des signaux audio, codage source des signaux vidéo, multiplexage des signaux) et adaptation aux moyens de transmission (codage du canal, modulation et, si nécessaire, dispersion de l'énergie).

L'article 2 ne garantit pas que les consommateurs seront en mesure d'acheter des récepteurs de télévision numérique capables de recevoir tous les services de radiodiffusion, car la définition étroite de la directive liée au "système de transmission" exclut de nombreux autres éléments importants, tels que l'accès conditionnel, les guides de programmes électroniques et les interfaces de programmation d'applications. Sans harmonisation de ces éléments, l'interopérabilité reste un objectif inaccessible.

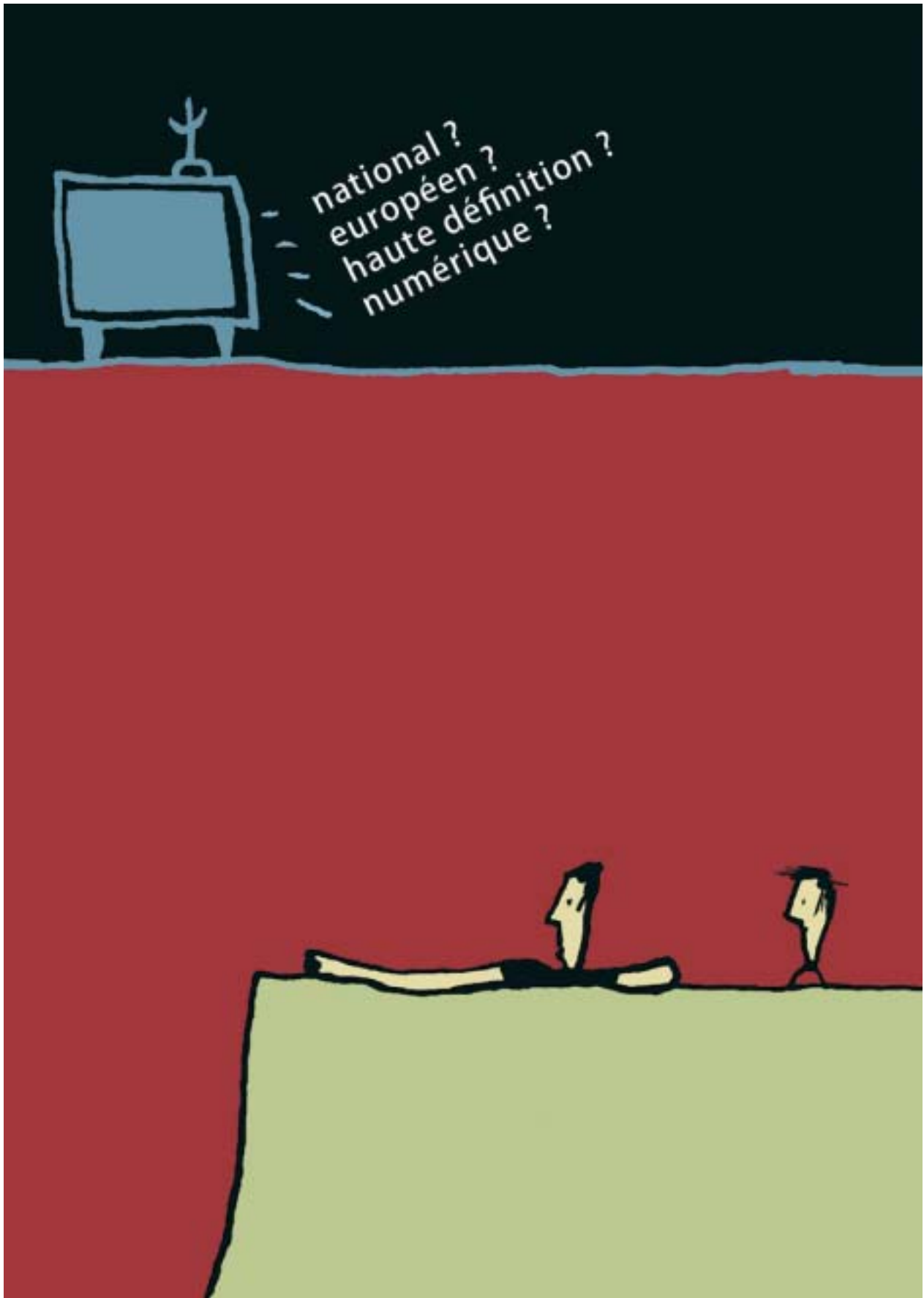
Dans la majeure partie de l'Europe, la télévision numérique a été lancée par les opérateurs de télévision payante. Tout en applaudissant ces pionniers, il faut bien constater que certains ont choisi d'utiliser des normes propriétaires incompatibles, de façon à créer des marchés verticaux.

Ce manque d'interopérabilité était considéré comme bénéfique parce qu'il empêchait les consommateurs de passer à la concurrence.

Au milieu des années quatre-vingt-dix, les régulateurs en Europe se préoccupent de la situation, mais sont réticents à intervenir, parce qu'ils ne veulent pas décourager les investissements dans la télévision numérique par la surréglementation d'une industrie naissante.

La directive de 1995 n'est pas parvenue à offrir les avantages espérés des normes harmonisées de services de télévision numérique.

Qu'est-il arrivé au principe d'élimination des barrières commerciales ou même au concept noble de "télévision sans frontières" ?



Normes ouvertes

Les fournisseurs de contenu veulent que leur contenu soit vu par le plus possible de consommateurs. Les fabricants de produits électroniques veulent des normes ouvertes afin de tirer des bénéfices d'une production de masse. Les consommateurs veulent être en mesure de recevoir des programmes provenant de divers fournisseurs de contenu.

Les normes propriétaires peuvent générer des marchés verticaux, dans lesquels l'opérateur du service spécifie et contrôle chaque aspect du service : les récepteurs, les systèmes à accès conditionnel, la gestion des abonnés et l'interactivité, par exemple. Par ailleurs, les normes ouvertes génèrent des marchés horizontaux, dans lesquels les consommateurs sont libres d'acheter l'équipement d'un autre fournisseur, plutôt que l'équipement spécifié par un fournisseur de service particulier (qui ne peut généralement pas être utilisé pour recevoir les services des autres fournisseurs).

Les normes ouvertes sont cruciales pour le succès à long terme de la radiodiffusion numérique, comme elles l'ont été dans la réussite des CD et des DVD. Les avantages des normes ouvertes sont largement reconnus, mais les régulateurs font preuve, avec raison, de prudence en ce qui concerne les normes obligatoires, à cause de mauvaises expériences passées.

Besoin de normes ?

À la suite des fiascos des MAC et HD-MAC, la Commission européenne est réticente à s'impliquer dans le processus de normalisation, en dehors des encouragements aux acteurs à parvenir à des accords volontaires (par exemple au travers du projet DVB). Imposer une technologie particulière est devenu d'évidence un "terrain dangereux" pour la Commission. Étant donné leur passé de "sélection de perdants", de nombreux acteurs

dans la chaîne de la radiodiffusion applaudissent cette réticence.

Même s'il en est ainsi, la Commission européenne doit assumer certaines responsabilités dans la diversité des normes de télévision numérique. Comme avec la directive de 1986, la formulation de la directive de 1995, pour se concentrer sur une définition très étroite du "système de transmission", a offert une échappatoire aux opérateurs en leur permettant de contourner les intentions de cette directive.

Avons-nous besoin de normes ? Les succès des CD audio, CD-ROM et DVD démontrent les avantages des normes universelles. Vous n'êtes pas tenu d'acheter un lecteur de DVD pour voir les films réalisés par Universal Studios et un autre lecteur d'une conception légèrement différente pour voir les films de Disney. De façon similaire, une seule norme pour les téléphones mobiles en Europe a permis une réussite remarquable, de l'aveu de tous, aidée par la pression de la Commission européenne sur les administrations nationales pour attribuer un spectre autorisant l'itinérance paneuropéenne. Aucun opérateur de téléphonie mobile n'offre de téléphone mobile qui ne peut être utilisé que pour des appels à d'autres abonnés au même réseau. Chacun s'attend que son téléphone mobile soit capable de communiquer avec un autre téléphone dans le monde entier.

Mais, dans le monde étrange de la télévision numérique, de nombreux opérateurs ont délibérément choisi des normes spécifiques à leurs services. Cela suggère que l'auto-régulation ne sera pas un succès dans ce domaine. Les acteurs du marché sont rarement dans les affaires pour le bien de l'humanité. S'ils peuvent gagner des parts de marché par une quelconque tactique légale, ils le feront. Les opérateurs des plateformes de télévision numérique ont également découvert qu'ils peuvent

exercer un contrôle considérable sur les radiodiffuseurs concurrents qui désirent fournir des services à "leurs" clients.

Bien sûr, ceux qui ont réalisé des investissements risqués dans les plateformes de télévision numérique ont droit à un retour sur investissement, mais certains régulateurs semblent remarquablement indolents et lents à agir, même quand il existe une preuve éclatante d'abus de position dominante.

Qui veille aux intérêts des consommateurs ? La diversité des normes



incompatibles pour la télévision numérique entraîne des pénalités de coût : récepteurs plus onéreux, ainsi que le verrouillage de ces récepteurs au profit d'un seul fournisseur de services.

Leçons et futur

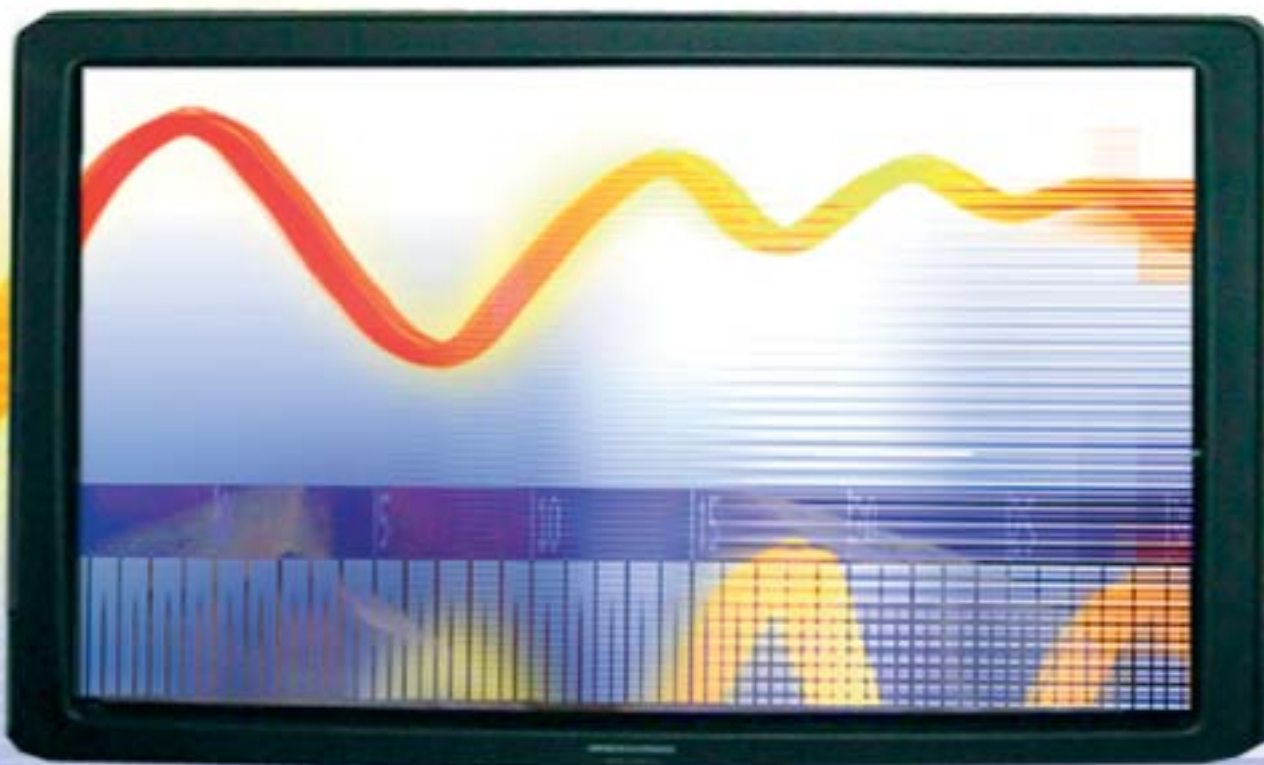
La télévision numérique est beaucoup trop importante pour être laissée uniquement aux incertitudes des forces du marché. Les régulateurs en Europe doivent s'assurer de la mise à disposition de l'ensemble des consommateurs des avantages de la télévision numérique.

Le besoin de normes communes pour la télévision numérique est reconnu depuis longtemps par tous les acteurs et par les régulateurs. Avec le recul, nous pouvons observer qu'il était approprié pour les régulateurs d'intervenir sur les normes de transmission pour la télévision numérique en Europe. Ils ont insisté avec justesse sur le fait que les systèmes de transmission devaient opérer conformément aux normes ouvertes fondées sur les travaux du projet DVB.

Cependant, les régulateurs ne sont pas parvenus à comprendre l'importance

cruciale des centres terminaux. De nombreux régulateurs ont ensuite été réticents à exiger l'interopérabilité. Tout le monde va souffrir des conséquences à long terme de cette frilosité !

Les marchés horizontaux ouverts bénéficient aux consommateurs et à tous les autres acteurs. Les radiodiffuseurs de programmes gratuits veulent concourir sur la base de leurs services, plutôt que sur l'utilisation de barrières technologiques limitant la liberté de choix des consommateurs.



Trésorerie :

nouvelle politique

Julian Ekiert
Chief Financial Officer



Lors du conseil d'administration de décembre 2003, une politique de trésorerie adaptée aux besoins de l'Union a été proposée aux Membres.

Cette politique représente un progrès important dans la gestion financière de l'UER. Elle souligne les objectifs spécifiques, les opérations de trésorerie nécessaires et les fonctions de gestion des risques financiers et de trésorerie propre. De plus, les tâches, pouvoirs et responsabilités sont définis à tous les niveaux pertinents.

Les principaux objectifs :

- garantir la solvabilité de l'Union à tout moment ;
- obtenir un bénéfice approprié sur des excédents de liquidités à court

- terme investis et soumis à la conformité avec les obligations stipulées dans la politique, tout en minimisant les risques pour l'UER ;
- optimiser les flux de trésorerie, les bénéfices nets et la valeur nette de l'UER ;
 - viser des résultats prévisibles et éviter une forte volatilité des bénéfices nets.

Concernant le bilan, la nouvelle politique :

- maintient un niveau approprié de réserves afin de soutenir les activités de l'Union ;
- maintient un seuil pour les niveaux de fonds de roulement net nécessaires, grâce à une gestion active des équilibres et des flux associés ;
- maintient un bilan fort afin de permettre un financement externe comme mesure provisoire et dans certaines circonstances exceptionnelles ;
- prévoit une capitalisation à long terme afin de couvrir les actifs long terme ;
- vise à éviter des concentrations d'échéances et à limiter le risque de taux d'intérêt.

Cette nouvelle politique cherche à assurer une surveillance et une gestion proactives des risques financiers définis, afin d'éviter des pertes financières

imputables à un mouvement défavorable des paramètres du marché, et souligne les opérations de trésorerie nécessaires ainsi que les fonctions de gestion des risques financiers.

Les principes généraux :

- limitation des risques (aucune activité de trading pour compte propre engagée par la trésorerie) ;
- directeurs et employés n'ont pas le droit d'engager des transactions personnelles en utilisant le nom de l'UER ;
- les présents et autres traitements préférentiels excédant des niveaux normaux (250 francs suisses par an) devront être déclinés.

Les tâches, les responsabilités et l'organisation de la trésorerie ont toutes été définies.

Gestion de la relation bancaire :

- établissement de la "liste des banques de relation et banques principales" ;
- sélection de contreparties et de partenaires commerciaux ;
- réexamen annuel des partenariats.

Financement externe :

- le financement interne de l'UER est toujours privilégié par

- rapport au financement externe ;
- la politique de trésorerie est présentée au conseil d'administration pour examen et approbation ;
- les niveaux de réserve sont régulièrement réexaminés.

Gestion des liquidités

Une prévision de flux de trésorerie courant sur douze mois sera établie chaque mois.

Une organisation des liquidités à plus long terme couvrant les prévisions d'activité sur quatre ans devra être réalisée et mise à jour chaque année par le trésorier, également responsable du placement à court terme de liquidités excédentaires en dépôts à terme.

La gestion du fonds de roulement se traduit par une gestion proactive des créances et des dettes et par un

examen régulier des différents niveaux du travail en cours.

La gestion du risque financier consiste à contrôler le risque de liquidités, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit/contrepartie.

Afin de veiller au respect de ces lignes directrices, cette nouvelle politique de trésorerie prévoit qu'un rapport de trésorerie est établi sur une base mensuelle. Les dépassements de limites de risque ou le non-respect de la politique de trésorerie devront être rapportés au Chief Financial Officer. Des comptes rendus seront établis tous les mois, comportant un rapport de trésorerie, un résumé de l'exposition à des risques financiers et les commentaires associés.

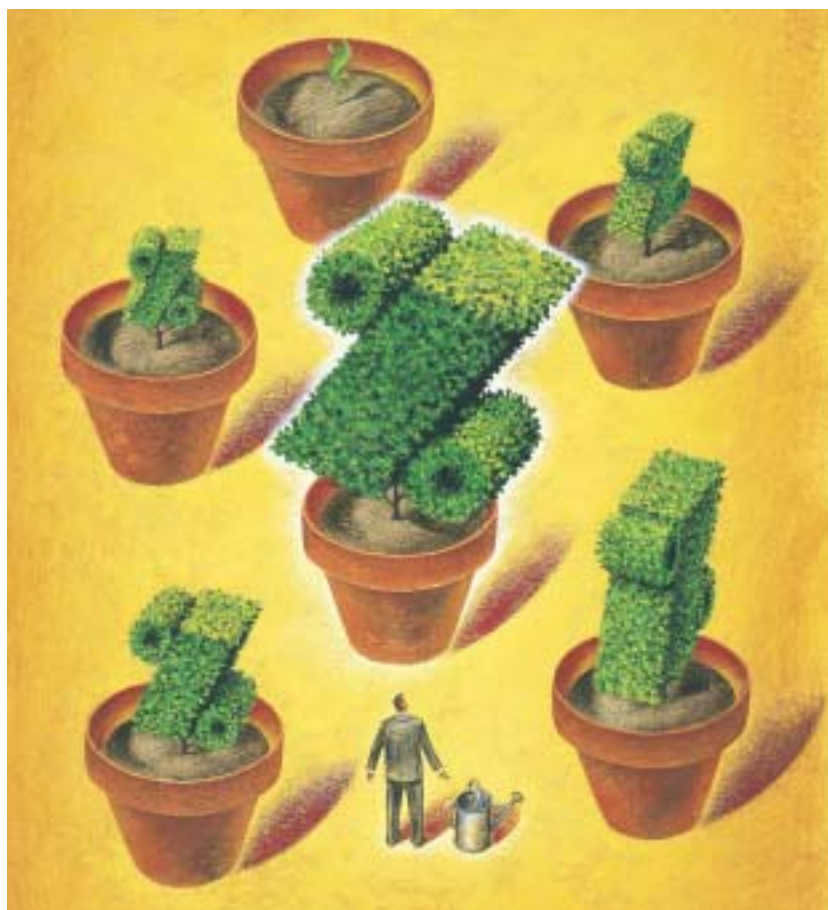
La nouvelle politique vise donc à atteindre les objectifs suivants :

- soutenir les activités de l'UER sur les questions de finances et de trésorerie ;
- surveiller les flux de trésorerie prévus pour l'UER et maintenir des liquidités suffisantes pour honorer les engagements financiers de l'Union à tout moment ;
- optimiser les liquidités au sein même de l'UER et de ses bureaux de l'étranger et obtenir des bénéfices adéquats sur des excédents de liquidités à court terme investis et soumis à la conformité avec les obligations stipulées dans la politique ;
- surveiller, gérer et réguler le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit/contrepartie et garantir que l'exposition à ces risques soit maintenue en deçà des limites autorisées ;
- éviter les pertes de change dues aux mouvements défavorables du taux de change et réduire la volatilité des bénéfices nets ;
- produire de la valeur ajoutée en obtenant de meilleurs taux de change grâce à une gestion centralisée, un regroupement des transactions et une réalisation de ces transactions à des marges inférieures avec les banques extérieures.

Ces changements doivent permettre d'optimiser les actifs du bilan et de limiter les risques, voire de les supprimer.

Pour les finances, ces changements se traduisent par une plus grande liberté, mais sont également synonymes de nouvelles responsabilités, eu égard à la collecte des informations et à l'établissement des états financiers. Quant aux autres départements, ils ont désormais l'obligation de budgéter préalablement l'exposition au risque de change et d'identifier les devises.

Cette politique représente un progrès important dans la gestion financière de l'Union.



Mmosa

Michel Poncet

Responsable des ressources humaines



Pour comprendre les ressources humaines des services permanents de l'UER, il faut évoquer une mosaïque de cultures, d'expériences, un microcosme de 320 personnes de 32 nationalités, exerçant 40 métiers différents et regroupées dans une Genève internationale, avec des têtes de pont à Bruxelles, Moscou, New York, Pékin, Singapour, Washington et Madrid.

Au-delà de ces données statistiques, un ciment rassemble toutes ces diversités, non pour faire grimper une valeur d'action sur une place financière, mais dans le dessein particulièrement noble de défendre les valeurs du service "au" public.

Cette union est bâtie autour de quelques concepts.

L'UER est unique : de toutes les associations de radio et télévision dans le monde, nul doute que l'UER est la plus importante, par la multitude de services offerts, par sa couverture géographique et par l'importance qu'elle a prise dans les négociations politiques et stratégiques (Union européenne, OMC, etc.).

Chaque personne travaillant au sein des services permanents de l'UER a cette fierté d'appartenir à un groupe qui essaie chaque jour de peser sur l'évolution des structures juridiques, technologiques et sociologiques qui feront l'audiovisuel de demain. Pour comprendre cette unicité, il suffit d'écouter les candidats à l'embauche essayant de décrire ce qu'est l'UER : depuis onze ans que je rencontre et interviewe des personnes de tout horizon, y compris venant de chez nos Membres, pas une seule n'a pu me faire la liste ne serait-ce que de la moitié des services que l'UER met à disposition de ses Membres !

Ouverture globale sur le monde et adaptabilité : cette diversité de cultures en prise permanente sur les questions de l'audiovisuel européen conduit *de facto* à avoir une connaissance globale, au sens mondial, des besoins de nos Membres et des clients potentiels de nos services. Les équipes de l'UER, très

proactives, offrent de nouveaux services et développent de nouvelles technologies pour être toujours plus performantes. Les connaissances, expériences et outils permettent au personnel de l'UER d'acquérir l'adaptabilité et la réactivité nécessaires à toute évolution professionnelle et d'apporter ainsi des solutions créatives aux défis et changements, les impondérables de nos métiers !

Qualité de service : rien ne sert d'avoir la connaissance, l'expérience et l'adaptabilité si nos produits sont d'une qualité standard, celle que l'on peut trouver pratiquement partout ; il y faut un "supplément d'âme" et c'est là que les équipes de l'UER font la différence. Ce sont avant tout des hommes et des femmes de passion. Ils sont à l'écoute des besoins des Membres de l'UER pour leur livrer le meilleur d'eux-mêmes, ce meilleur étant le *PLUS* que les économistes qualifient d' "élasticité du produit" : les clients viennent à l'UER parce qu'ils connaissent la fiabilité et la qualité des services fournis.

Niveau socioculturel et créativité : dans toute association professionnelle, le niveau moyen d'éducation est plus élevé que dans une organisation de production. C'est particulièrement vrai à l'UER, où 10% du personnel possède un diplôme de doctorat, PHD

aique

ou équivalent, où 50% du personnel d'assistantat et de secrétariat est au minimum d'un niveau bachelor (BA), DEUG ou équivalent et où environ 90% du personnel peut travailler couramment dans deux langues au minimum. Un tel niveau d'éducation favorise une grande créativité qui pousse le relationnel hiérarchique à être fondé sur la confiance, le respect mutuel et le travail en équipes.

Travailler à l'UER, c'est réunir les motivations fondamentales de l'homme et de la femme au travail, à savoir : trouver un intérêt certain dans le contenu de sa fonction et bénéficier d'un environnement social et culturel stimulant.

Travailler à l'UER, c'est avoir, d'une part, le privilège de valoriser ses compétences au sein de groupes d'experts et, d'autre part, la fierté d'être reconnu pour son professionnalisme, parfois unique sur le marché. Le service des ressources humaines attache la plus haute importance à ce que chacun et chacune mène à bien son développement personnel à son rythme, pour s'épanouir dans sa profession et plus généralement dans sa vie de tous les jours.

Depuis 1950, l'*Homo UER* est porteur de connaissances, d'expériences et d'un humanisme qu'il met chaque jour au service des valeurs de la *res publica*.



Membres actifs

Albanie

RTVSH Radiotelevizioni Shqiptar
rtsh.sil.at

Algérie

ENTV/ENRS/TDA
 Entreprise nationale de télévision
www.entv.dz
 Entreprise nationale de radiodiffusion sonore
www.algerian-radio.dz
 Télédiffusion d'Algérie
www.tda.dz

Allemagne

ARD Arbeitsgemeinschaft der öffentlich-rechtlichen Rundfunkanstalten der Bundesrepublik Deutschland
www.ard.de
 comprenant :
 BR Bayerischer Rundfunk
www.br-online.de
 HR Hessischer Rundfunk
www.hr-online.de
 MDR Mitteldeutscher Rundfunk
www.mdr.de
 NDR Norddeutscher Rundfunk
www.ndr.de/ndr
 RB Radio Bremen
www.radiobremen.de
 RBB Rundfunk Berlin-Brandenburg
www.rbb-online.de
 SR Saarländischer Rundfunk
www.sr-online.de
 SWR Südwestrundfunk
www.swr.de
 WDR Westdeutscher Rundfunk
www.wdr.de
 DW Deutsche Welle
www.dwelle.de
 DLR DeutschlandRadio
www.dradio.de
ZDF Zweites Deutsches Fernsehen
www.zdf.de

Andorre

RTVA Ràdio i Televisió d'Andorra, S.A.
www.rtvassa.ad

Autriche

ORF Österreichischer Rundfunk
www.orf.at

Bélarus

BTRC Belaruskaja Tele-Radio Campanija
www.tvr.by

Belgique

VRT/RTBF
 Vlaamse Radio- en Televisieomroep
www.vrt.be
 et Radio-télévision belge de la communauté française
www.rtbf.be

Bosnie-Herzégovine

JSBH Radio Televizijska Servis
www.rtvbih.ba

Bulgarie

BNR Bâlgarsko Nationalno Radio
www.nationalradio.bg
BNT Bâlgarska Nationalna Televizija
www.bnt.bg

Chypre

CBC Cyprus Broadcasting Corporation
www.cybc.com.cy

Croatie

HRT Hrvatska Radiotelevizija
www.hrt.hr

Danemark

DR Danmarks Radio
www.dr.dk
TV2 TV2/Danmark
tv2.dk

Égypte

ERTU Egyptian Radio and Television Union
www.ertu.gov.eg

Espagne

COPE Radio Popular SA Cope
www.cope.es
RTVE Radiotelevisión Española
www.rtve.es
 comprenant :
 RNE Radio Nacional de España SA
www.rtve.es/rne
 TVE Televisión Española SA
www.rtve.es/tve
SER Sociedad Española de Radiodifusión
www.cadenaser.com

Estonie

ER Eesti Raadio
www.er.ee
ETV Eesti Televisioon
www.etv.ee

Finlande

MTV MTV Oy
www.mtv3.fi
YLE Oy Yleisradio Ab
www.yle.fi

France

E1 Europe 1
www.europe1.fr
GRF Groupement des radiodiffuseurs français
 comprenant
 TF1 Télévision française 1
www.tf1.fr
 FT2 France 2
www.france2.fr
 FT3 France 3
www.france3.fr
 C+ Canal+
www.cplus.fr
 SRF Radio France
www.radiofrance.fr
 RFI Radio France internationale
www.rfi.fr

Grèce

ERT Elliniki Radiophonia – Tileorassi SA
www.ert.gr

Hongrie

MR Magyar Rádió
www.radio.hu
MTV Magyar Televízió
www.mtv.hu

Irlande

RTE Radio Telefís Éireann
www.rte.ie

Islande

RUV Ríkisútvarpið
www.ruv.is

Israël

IBA Israel Broadcasting Authority
www.iba.org.il

Italie

RAI RAI – Radiotelevisione Italiana
www.rai.it

Jordanie

JRTV Jordan Radio and Television Corporation
www.jrtv.com

Lettonie

LR Latvijas Radio
www.radio.org.lv
LT Latvijas Valsts Televizija
www.ltv.lv

Liban

TL Télé-Liban

Libye

LJB Libya Jamahiriya Broadcasting
www.ljbc.net

Lituanie

LRT Lietuvos Radijas ir Televizija
www.lrt.lt

Luxembourg

CLT CLT Multi Media
www.rtl.lu
ERSL Établissement de radiodiffusion socioculturelle du grand-duché de Luxembourg
www.100komma7.lu

Ex-République yougoslave de Macédoine

MKRTV
www.mr.com.mk
www.mtv.com.mk

Malte

PBS
Public Broadcasting Services Ltd
www.pbs.com.mt

Maroc

RTM Radiodiffusion-télévision marocaine

Moldavie

TRM Teleradio-Moldova
www.trm.md

Monaco

GRMC Groupement de radiodiffusion monégasque
comprenant
RMC Radio Monte-Carlo
www.rmc.mc

TMC Télé Monte-Carlo

www.tmc.tv
MCR Monte-Carlo radiodiffusion

Norvège

NRK Norsk Rikskringkasting AS
www.nrk.no
TV2 TV 2 AS
pub.tv2.no

Pays-Bas

NPB Netherlands Public Broadcasting
portal.omroep.nl

comprenant :

AVRO Algemene Omroepvereniging AVRO
central.avro.nl
EO Vereniging De Evangelische Omroep
www.eo.nl
KRO Katholieke Radio Omroep
www.kro.nl
NCRV Nederlandse Christelijke Radio Vereniging
info.omroep.nl/ncrv
NOS Nederlandse Omroep Stichting
www.nos.nl
VARA Omroepvereniging VARA
omroep.vara.nl
VPRO Omroepvereniging VPRO
www.vpro.nl
TROS Omroepvereniging TROS
www.trosweb.nl

Pologne

PRT Polskie Radio i Telewizja
comprenant :
PR Polskie Radio SA
www.radio.com.pl
TVP Telewizja Polska SA
www.tvp.com.pl

Portugal

RDP Radiodifusão Portuguesa SA
www.rdp.pt
RTP Radiotelevisão Portuguesa SA
www.rtp.pt

Roumanie

ROR Societatea Româna de Radiodifuziune
www.srr.ro
TVR Societatea Româna de Televiziune
www.tvr.ro

Royaume-Uni

BBC British Broadcasting Corporation
www.bbc.co.uk

UKIB United Kingdom Independent Broadcasting

comprenant :

ITV Independent Television:
The Network Centre
www.itv.com

groupant :

ANG Anglia Television
www.itvregions.com
BTV Border Television
www.itvregions.com
CAR Carlton Television
www2.carlton.com
CEN Central Independent Television
www.itv.com
CHA Channel Television
www.channeltv.co.uk
GPN Grampian Television
www.grampiantv.co.uk
GPN Granada Television
www.itvregions.com
HTV HTV
www.htv.co.uk
LWT London Weekend Television
www.itvregions.com
MER Meridian Broadcasting
www.itvregions.com
STV Scottish Television
www.scottishtv.co.uk
TTT Tyne Tees Television
www.tynetees.tv
UTV Ulster Television
u.tv
WES Westcountry Television
www.itv.com
YTV Yorkshire Television
www.itvregions.com

C4 Channel 4 Television

www.channel4.com

C4C Sianel 4 Cymru

www.s4c.co.uk

CRCA Commercial Radio Companies Association

www.crca.co.uk

Fédération de Russie

C1R Channel One Russia

www.1tv.ru

RDO Radio Dom Ostankino

comprenant

MK Mayak

www.radiomayak.ru

OP Radio Orpheus
 VOR Voice of Russia
www.vor.ru
RTR Rossijskoe Teleradio
www.vgtrk.com

Saint-Marin
SMRTV San Marino RTV

Serbie-et-Montenegro
RTS/RTCG
 Radiotelevizija Srbije
www.rts.co.yu
 Radiotelevizija Crne Gore
www.rtcg.cg.yu

Slovaquie
SR Slovensky Rozhlas
www.slovakradio.sk
STV Slovenská Televizia
www.stv.sk

Slovénie
RTVSLO Radiotelevizija Slovenija
www.rtvsllo.si

Suède
STR Sveriges Television och Radio Grupp
 comprenant :
 SVT Sveriges Television Ab.
 (Swedish Television Company)
www.svt.se
 SR Sveriges Radio Ab.
 (Radio Suède)
www.sr.se
 UR Sveriges Utbildningsradio Ab.
 (Swedish Educational Broadcasting Company)
www.ur.se

Suisse
SRG/SSR SRG SSR idée suisse – Société suisse de radiodiffusion et télévision
www.srg-ssr.ch
 comprenant :
 SF DRS Schweizer Fernsehen DRS
www.sfdrs.ch
 SR DRS Schweizer Radio DRS
www.drs.ch
 TSR Télévision suisse romande
www.tsr.ch
 RSR Radio suisse romande
www.rsr.ch
 RTSI Radiotelevisione svizzera di lingua italiana
www.rtsi.ch
 SRI Radio Suisse internationale
www.swissinfo.org
 RR Radio Rumantsch
www.rtr.ch

République tchèque
CR Cesky Rozhlas
www.rozhlas.cz
CT Česká Televize
www.czech-tv.cz

Tunisie
ERTT Établissement de la radiodiffusion-télévision tunisienne
www.tunisiatv.com

Turquie
TRT Türkiye Radyo-Televizyon Kurumu
www.trt.net.tr

Ukraine
NTU/NRU Natsionalna Telekompanya Ukraïny et Natsionalna Radiokompanya Ukraïny

Vatican (Cité du)
RV Radio Vatican
www.vaticanradio.org

Membres associés

Afrique du Sud
SABC South African Broadcasting Corporation
www.sabc.co.za

Australie
ABC Australian Broadcasting Corporation
www.abc.net.au
CTVA Commercial Television Australia Limited
www.ctva.com.au

Bangladesh
NBAB National Broadcasting Authority of Bangladesh

La Barbade
CBC Caribbean Broadcasting Corporation

Canada
CBC/SRC Canadian Broadcasting Corporation / Société Radio Canada
www.cbc.ca
www.radio-canada.ca

Chili
UCC TV Corporacion de Televisión de la Universidad Católica de Chile (Canal 13)
www.canal13.cl

Corée (République de)
KBS Korean Broadcasting System
www.kbs.co.kr
MBC Munhwa Broadcasting Corporation
aboutmbc.imbc.com/info/english

Cuba
ICRT Instituto Cubano de Radio y Televisión

Émirats Arabes Unis
EMI Emirates Media Inc.
www.emi.ae
UAERTVD United Arab Emirates Radio and Television – Dubai

États-Unis
ABC Capital Cities / American Broadcasting Companies Inc.
abc.go.com
CBS CBS Inc.
www.cbs.com

NPR National Public Radio

www.npr.org

NBC National Broadcasting Company Inc.

www.nbc.com

IBB International Broadcasting Bureau

www.ibb.gov

WFMT WFMT

www.wfmt.com

Gambie

GRTS Gambia Radio and Television Services

Géorgie

GTVR Georgian TV and Radio Broadcasting

www.geotvr.ge

Groenland

KNR Kalaalit Nunaata Radioa

www.knr.gl

Hong Kong

ATV Asia Television Ltd

www.atv.com.hk

RTHK Radio Television Hong Kong

www.rthk.org.hk

TVB Television Broadcasts Ltd

www.tvb.com

Inde

AIR All India Radio

air.indiaradio.com

Iran

IRIB Islamic Republic of Iran Broadcasting

www.irib.ir

Japon

ANB Asahi National Broadcasting Company Ltd (TV Asahi)

www.tv-asahi.co.jp

FTN Fuji Television Network Inc.

www.fujitv.co.jp

NACB National Association of Commercial Broadcasters in Japan

www.nab.or.jp

NHK Nippon Hoso Kyokai

www.nhk.or.jp

NTV Nippon Television Network Corporation

www.ntv.co.jp

TBS Tokyo Broadcasting System Inc.

www.tbs.co.jp

TFM Tokyo FM Broadcasting Co. Ltd

www.tfm.co.jp

Malaisie

RTM Radio Television Malaysia

www.rtm.net.my

Maurice

MBC Mauritius Broadcasting Corporation

mbc.intnet.mu

Mauritanie

TVM Télévision de Mauritanie

Mexique

TVA Televisa SA de CV

www.esmas.com

Népal

NTVC Nepal Television Corporation

www.explorenepal.com/ntv

Nouvelle-Zélande

RNZ Radio New Zealand

www.radionz.co.nz

TVNZ Television New Zealand Ltd

www.tvnz.co.nz

Oman

ODGRT Oman Directorate General of Radio and Television

Pakistan

PTV Pakistan Television Corporation

www.ptv.com.pk

Sénégal

RTS Radiodiffusion télévision

sénégalaise

www.rts.sn

Syrie

ORTAS Organisme de la radio-télévision arabe syrienne

Venezuela

RCTV/RCR Radio Caracas Televisión / Radio Caracas Radio

www.rctv.net

Zimbabwe

ZBC Zimbabwe Broadcasting Corporation

www.zbc.co.zw

Participants agréés

AH Antenna Hungária RT

www.ahrt.hu

ARTE ARTE geie

www.arte-tv.com

EURONEWS EuroNews

www.euronews.net

FT5 France 5

www.france5.fr

IETV Israeli Educational Television

JP MRD JP "MRD" (Macedonia Broadcasting)

www.jpmsrd.gov.mk

MEBC MBC Limited – Middle East Broadcasting Centre

www.mbc1.tv

PBC Palestinian Broadcasting Corporation

www.pbc.gov.ps

RETE Retevisión

RTRN Russian TV and Radio Broadcasting Network

www.rtrs.ru

SNTC Sentech (Pty) Ltd

www.sentech.co.za

TV5 TV5 Europe

www.tv5.org

Le conseil d'administration 2003 – 2004

Président Arne Wessberg **YLE**

Vice-présidents Boris Bergant **RTVSLO**
Juan Buhigas **RTVE**
Fritz Pleitgen **ARD**

Administrateurs

Suppléants

Algérie **ENTV / ENRS / TDA**

Habib-Chawki Hamraoui (ENTV)

Zouaoui Benhamadi (ENRS)

Allemagne **ARD / ZDF**

Markus Schächter (ZDF)

Peter Voss (ARD/SWR)
Frank-Dieter Freiling (ZDF)
Fritz Pleitgen (ARD/WDR)

Belgique **VRT / RTBF**

Tony Mary (VRT)

Jean-Paul Philippot (RTBF)

Égypte **ERTU**

Hassan Hamed

Farida El Zomor

Espagne **RTVE**

Juan Buhigas

Pedro Gonzalez Martin

Fédération de Russie
RTR / C1R / RDO

Oleg Dobrodeyev (RTR)

Konstantin Ernst (C1R)
Armen Oganessian (RDO)
Dmitry Orlov (C1R)
Konstantin Zlobin (RTR)
Viktor Kopytin (RDO)

Finlande **YLE**

Arne Wessberg

Jussi Tunturi

France **GRF**

Non désigné

Jean-Noël Dibie

Grèce **ERT**

Angelos Stangos

Vassili Costopoulos

Hongrie **HU-MTV / MR**

Laszlo Martinak (HU-MTV)

Laszlo Ovari (MR)

Israël **IBA**

Josef Bar-el

–

Italie **RAI**

Lucia Annunziata

Pier-Luigi Malesani

Norvège **NRK / TV2**

John G. Bernander (NRK)

Rune Indrøy (TV2)

Pologne **PRT**

Non désigné (TVP)

Andrzej Siezieniewski (PR)

Portugal **RTP / RDP**

Gonçalo Reis (RTP)

Antonio Ribeiro (RDP)

Roumanie **TVR / ROR**

Valentin Nicolau (TVR)

Dragos Seuleanu (ROR)
Elena Spanily (TVR)

Royaume-Uni **BBC / UKIB**

Caroline Thomson (BBC)

Non désigné (UKIB)
Matteo Maggiore (BBC)
Simon Pitts (UKIB)

Slovaquie **SK-STV / SK-SR**

Elena Mallicková (SK-STV)

Slavomira Kubickova (SK-SR)

Suisse **SRG SSR idée suisse**

Armin Walpen

Beat Durrer

Les unions sœurs

Asia-Pacific Broadcasting Union (ABU)

Secrétaire général : *David Astley*

2nd Floor, New IPTAR Building
Angkasapuri
50614 Kuala Lumpur, MALAYSIA

Tél. : +60 3 2282 3592/2284 4382
Fax : +60 3 2282 5292
e-mail : david.astley@abu.org.my
Website : www.abu.org.my

International Association of Broadcasting (IAB)

Directeur général : *Héctor Oscar Amengual*

Carlos Quijano 1264
C.P. 11100, Montevideo
URUGUAY

Tél. : +598 2 9011319/9031879
Fax : +598 2 9080458
e-mail : mail@airiab.com
Website : www.airiab.com

Arab States Broadcasting Union (ASBU)

Directeur général : *Abdelhafidh Harguem*

Boîte postale 250TC
1080 Tunis Cedex
TUNISIE

Tél. : +216 (7)1 703 855/704 307
Fax : +216 (7)1 704 203/704 705
e-mail : asbu@asbu.intl.tn
Website: www.asbu.net

Caribbean Broadcasting Union (CBU)

Secrétaire général : *Patrick Cozier*

Suite 1B, Building #6A
Harbour Industrial Estate
St. Michael, BARBADOS

Tél. : +246 430 1006/1007
Fax : +246 228 9524
e-mail : patrick.cozier@caribsurf.com
Website : www.caribunion.com

North American Broadcasters' Association (NABA)

Secrétaire général : *Michael McEwen*

P.O. Box 500, Station A
Toronto, ON M5W 1E6
CANADA

Tél. : +1 416 598 9877
Fax : +1 416 598 9774
e-mail : contact@nabanet.com
Website : www.nabanet.com

Organización de Telecomunicaciones Iberoamericanas (OTI)

Secrétaire général : *Miguel Diez De Urdanivia*

Vasco De Quiroga 2000, Anexo Edificio «B»
Santa Fe
01210 México D.F., MEXICO

Tél. : +(52 55) 5261 3622
Fax : +(52 55) 5261 3607/3608
e-mail : mdiez@oti
Website : www.oti.tv

Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique (URTNA)

Secrétaire général : *Andrew Onalenna Sesinyi*

101, rue Carnot
Dakar, SÉNÉGAL

Tél. : +221 821 1625/821 5970
Fax : +221 822 5113
e-mail : urtnadkr@sentoo.sn
Website : www.urtna.net

World Broadcasting Unions (WBU)

c/o NABA (voir plus haut)



Bureaux

Siège social

UER
Ancienne Route 17
CH-1218 Grand-Saconnex
SUISSE
Tél. : +41 (0)22 717 21 11
Fax : +41 (0)22 747 40 00
ebu@ebu.ch
www.ebu.ch
www.eurovision.net

À Bruxelles, dans la “Maison de l’audiovisuel”, située à côté du Parlement européen, l’UER défend la cause de l’audiovisuel public. Les plus importants radiodiffuseurs européens y ont également leurs bureaux. Cette “Maison de l’audiovisuel” est ouverte à tous les Membres.

Bruxelles

UER
50 rue Wiertz
1050 Bruxelles
BELGIQUE
Tél. : +32 (0)2 286 91 15
Fax : +32 (0)2 286 91 10
brussels@ebu.ch

Les bureaux de New York, Washington DC, Moscou et Singapour participent aux opérations du réseau Eurovision. Ils s’assurent notamment que les services du réseau répondent aux exigences des producteurs de programmes et d’actualités travaillant dans chacune de ces régions du monde. Chaque année, l’Eurovision distribue plus de 30 000 sujets d’actualité et le réseau transporte plus de 12 000 heures de transmissions sportives.

Washington

EBU
2000 M Street, NW
Washington DC 20036
ÉTATS-UNIS
Tél. : +1 202 293 93 71
Fax : +1 202 887 03 37
ebu@ebuwsht.com

New York

EBU
CBS Broadcast Center
Room 4330
524 West 57th Street
New York, NY 10019
ÉTATS-UNIS
Tél. : +1 212 265 32 88
Fax : +1 212 956 79 30
ebu@ebunwyk.com

Moscou

EBU
c/o Hotel Rossiya -
Room 12079
Ulitsa Varvarka 6
Moscow
FÉDÉRATION DE RUSSIE
Tél. : +7 095 232 44 96
Fax : +7 095 232 44 97
ebumoscow@ebu.ch

Singapour

EBU
Singapore Coordination
10–12 International Plaza
10 Anson Road
SINGAPOUR 079903
Tél. : +65 22 49 335
Fax : +65 22 49 382
ebusgpr@ebu.ch